



# STRATEGIE ENVIRONNEMENTALE ET PLAN D'ACTION

25 février 2022

## Table des matières

Table des matières .....	2
Introduction.....	3
Acronymes et définitions .....	4
Acronymes.....	4
Précisions méthodologiques .....	5
Partage du diagnostic et proposition de stratégie.....	5
Construction du plan d'action .....	5
Stratégie environnementale.....	7
Proposition initiale .....	7
Proposition modifiée après ateliers thématiques.....	7
Plan d'action 2021-2025.....	8
Plan d'action environnemental global .....	8
Autres plans d'action.....	11
Annexes .....	12
Annexe 1 - Comptes-rendus des ateliers thématiques .....	12
Annexe 2 - Fiches actions .....	28
Annexe 3 - Autres plans d'action.....	73

## Introduction

L'Observatoire de Paris s'est engagé en 2020 dans une démarche de définition de sa politique environnementale. La réalisation d'un diagnostic des pratiques en cours à l'Observatoire<sup>1</sup> a mis en évidence un certain nombre d'enjeux environnementaux auxquels l'établissement doit faire face.

La stratégie présentée dans ce présent document, ainsi que sa déclinaison en un plan d'actions concrètes, constituent la réponse que l'Observatoire souhaite apporter face à ces enjeux.

---

<sup>1</sup> [RETE21\_DIAG] Diagnostic environnemental, Observatoire de Paris, 31/12/2021, 82p

## Acronymes et définitions

### Acronymes

BEGES	Bilan des Emissions de Gaz à Effet de Serre
CA	Conseil d'Administration
CP	Conseillère en Prévention
CS	Conseil Scientifique
DF	Direction Financière
DIL	Direction Immobilière et Logistique
DIO	Direction Informatique de l'Observatoire
DIRCOM	Direction de la Communication
GES	Gaz à Effet de Serre
PAM	Pôle Achats et Marchés
ODD	Objectif de Développement Durable
RETE	Responsabilité Environnementale et Transition Energétique

## Précisions méthodologiques

### Partage du diagnostic et proposition de stratégie

Le diagnostic environnemental de l'Observatoire de Paris a été partagé avec la commission Transition (17/05/2021) et l'exécutif (31/05/2021).

Une proposition de stratégie environnementale, élaborée pour répondre aux différents constats identifiés dans ce diagnostic préalable, a été présentée en exécutif (31/05/2021), en commission transition (26/06/2021), aux référents GES1point5<sup>2</sup> (30/06/2021) et en CA-CS (08/07/2021) (voir § Stratégie environnementale).

Suite à la tenue d'ateliers thématiques au second semestre 2021 (voir § Construction du plan d'action), cette proposition initiale a été modifiée pour correspondre au mieux aux attentes des participants en termes d'action (voir § Proposition modifiée après ateliers thématiques).

### Construction du plan d'action

Des ateliers de travail ont été constitués sur les thématiques suivantes, avec pour objectif de fournir des listes d'actions prioritaires :

- Dispositions générales (04/10/2021)
- Gouvernance et acteurs (11/10/2021)
- Bâtiments (16/09/2021)
- Activités numériques (10/09/2021)
- Déplacements domicile-travail (22/09/2021)
- Déplacements professionnels (08/09/2021)
- Gestion des déchets (20/09/2021)
- Espaces verts – biodiversité (23/09/2021)
- Achats responsables (13/09/2021).

La thématique « Restauration collective » a quant à elle été globalement traitée en amont du renouvellement du marché, avec les équipes de la DIL et le comité de gestion de la restauration. Un questionnaire aux rationnaires portant sur les attentes en termes de restauration a permis la consultation du plus grand nombre (près de 300 réponses reçues [RETE21\_DIAG]).

Enfin, un échange avec des représentants de l'USN<sup>3</sup> s'est tenu au sujet des actions spécifiques au site de Nançay (15/10/2021).

35 participants ont participé à l'un ou plusieurs de ces ateliers, avec une moyenne de 6 participants par atelier. La représentation des unités / services a été importante :

- DF, DGS (CP), DIL, DIO, DIRCOM
- IMCCE, LERMA, LESIA, LUTH, SYRTE, UFE, USN
- Commission informatique, commission locaux, commission transition, comités de site de Paris et Meudon, exécutif

L'ensemble des acteurs internes concernés par les différents sujets (voir participants aux ateliers et unités représentées en Annexe 1 - ) a ainsi pu participer à la définition des actions (impact environnemental, coût/effort, pilote...) et à leur priorisation.

---

<sup>2</sup> Groupe constitué de référents des labos volontaires pour la réalisation du BEGES (non réglementaire) de leurs unités et de référents « environnement » d'un labo non engagé pour le moment dans la réalisation de son BEGES

<sup>3</sup> Samuel Garnier, David Capayrou

Les comptes-rendus des ateliers thématiques ont été mis en ligne sur le forum de l'Observatoire, afin de permettre à l'ensemble des personnels de réagir ; l'information concernant cette consultation étant donnée dans le BIOP n°1935 du 7 octobre 2021, après pré-annonce dans le BIOP n°1934 du 9 septembre 2021.

Enfin, le projet de plan d'action a été consolidé lors de la réunion de la commission transition du 22 octobre 2021, avec notamment analyse des moyens alloués (budget, charge de travail) et des calendriers.

## Stratégie environnementale

### Proposition initiale

Axes stratégiques	Axes opérationnels
A. Améliorer et diffuser la connaissance sur les enjeux et impacts environnementaux	A.1. Observer les pratiques pour mieux connaître les impacts
	A.2. Partager les données et informations
	A.3. Diffuser les savoirs et former
B. Viser la sobriété dans toutes les activités	B.1. Identifier les besoins essentiels, et s'y limiter
	B.2. Limiter les gaspillages
	B.3. Optimiser les surfaces
C. Choisir les solutions les moins impactantes	C.1. Rénover énergétiquement les bâtiments
	C.2. Favoriser les modes de déplacement doux
	C.3. Acheter plus "responsable"
	C.4. Gérer les espaces verts de manière différenciée
D. Piloter la politique environnementale	D.1. Cartographier et impliquer les acteurs
	D.2. Planifier et suivre les actions de façon cohérente

### Proposition modifiée après ateliers thématiques

Seuls les objectifs opérationnels C4 et D1 ont été modifiés.

Axes stratégiques	Axes opérationnels
A. Améliorer et diffuser la connaissance sur les enjeux et impacts environnementaux	A.1. Observer les pratiques pour mieux connaître les impacts
	A.2. Partager les données et informations
	A.3. Diffuser les savoirs et former
B. Viser la sobriété dans toutes les activités	B.1. Identifier les besoins essentiels, et s'y limiter
	B.2. Limiter les gaspillages
	B.3. Optimiser les surfaces
C. Choisir les solutions les moins impactantes	C.1. Rénover énergétiquement les bâtiments
	C.2. Favoriser les modes de déplacement doux
	C.3. Acheter plus "responsable"
	<b>C.4. Gérer les espaces verts de manière différenciée et respectueuse de l'environnement</b>
D. Piloter la politique environnementale	<b>D.1. Impliquer tous les acteurs</b>
	D.2. Planifier et suivre les actions de façon cohérente

## Plan d'action 2021-2025

### Plan d'action environnemental global

Axes stratégiques	Axes opérationnels	Actions
A. Améliorer et diffuser la connaissance sur les enjeux et impacts environnementaux	A.1. Observer les pratiques pour mieux connaître les impacts	A.1.1 Mettre en place un dispositif de suivi régulier et « fin » de la consommation des fluides à Paris et Meudon et poursuivre la pose de compteurs énergétiques par bâtiment et usage à Nançay
		A.1.2 Mettre en place un dispositif de suivi des déchets produits et réaliser un inventaire des déchets
		A.1.3 Réaliser un inventaire du matériel informatique, avec usages prévus
		A.1.4 Estimer l'impact des activités numériques de l'Observatoire
	A.2. Partager les données et informations	A.2.1 Déployer au niveau des unités un outil de gestion des missions permettant la sensibilisation des personnels
		A.2.2 Intégrer aux devis et bons de commande l'affichage d'un coût carbone
		A.2.3 Afficher les informations environnementales liées à la restauration collective
		A.2.4 Définir et mettre en œuvre une stratégie de communication – externe et interne – sur les sujets environnementaux
	A.3. Diffuser les savoirs et former	A.3.1 Former / sensibiliser les personnels et usager aux enjeux environnementaux (Fresque du climat, sobriété numérique...)
		A.3.2 Former les personnels concernés à l'achat public durable
		A.3.3 Former les personnels et usagers aux écogestes (par ex. sous la forme d'un challenge inter équipes / inter universités / inter âges)
		A.3.4 Installer des panneaux pédagogiques sur la biodiversité et les pratiques de gestion

B. Viser la sobriété dans toutes les activités	B.1. Identifier les besoins essentiels, et s'y limiter	B.1.1 Identifier par type de « profil » les déplacements essentiels à l'activité
		B.1.2 Etablir une convention de télétravail spécifique à l'établissement
	B.2. Limiter les gaspillages	B.2.1 Identifier les besoins en termes de navettes internes intersites
		B.2.2 Améliorer le réemploi / la réutilisation du matériel utilisé à l'Observatoire
		B.2.3 Organiser des campagnes courtes de collecte des déchets spécifiques (DEEE, encombrants, papier...)
		B.2.4 Créer une mini-déchetterie sur les sites de Meudon et Paris
		B.2.5 Lutter contre le gaspillage alimentaire
	B.3. Optimiser les surfaces	B.3.1 Engager une réflexion sur l'optimisation de l'occupation des locaux (flex office...) prenant en compte le temps de présence des personnels (télétravailleurs, visiteurs...)
	C. Choisir les solutions les moins impactantes	C.1. Rénover énergétiquement les bâtiments
C.2. Favoriser les modes de déplacement doux		C.2.1 Définir les objectifs de limitation de l'utilisation de l'avion et les moyens d'atteindre ces objectifs
		C.2.2 Installer des stationnements vélo sur les sites de Paris et Meudon
		C.2.3 Organiser régulièrement des ateliers réparation vélo sur les sites de Paris et Meudon
		C.2.4 Mettre en place une activité d'auto-réparation vélo
		C.2.7 Mettre à disposition des personnels une mini-flotte de vélos (Meudon)
		C.2.5 Suivre le déploiement du forfait mobilité durable
		C.2.6 Poursuivre la conversion du parc de véhicules

	C.3. Acheter plus "responsable"	C.3.1 Restauration collective : proposer aux rationnaires une offre "durable" et suivre les exigences environnementales de ce marché
		C.3.2 Intégrer dans le processus achat la prise en compte des préoccupations environnementales (définition de clauses / critères environnementaux, dispositif de suivi)
	C.4. Gérer les espaces verts de manière différenciée et respectueuse de l'environnement	C.4.1 Réaliser / compléter / mettre à jour les inventaires biodiversité des 3 sites
		C.4.2 Elaborer un plan de gestion différenciée des espaces verts avec mise en place de pratiques de gestion favorables / ne nuisant pas aux espèces protégées
D. Piloter la politique environnementale	D.1. Impliquer tous les acteurs	C.4.3 Installer des récupérateurs d'eau pour l'arrosage
		D.1.1 Définir le rôle des labos dans la politique environnementale
		D.1.2 Réaliser le BEGES volontaire des unités
		D.1.3 Légitimer l'engagement des personnels dans l'action environnementale
	D.2. Planifier et suivre les actions de façon cohérente	D.1.4 Mettre en place un projet de collaboration avec des lycées agricoles pour la restauration des milieux patrimoniaux à Nançay
		D.2.1 Engager, suivre et évaluer les démarches environnementales réglementaires : - Plan de mobilité - BEGES - Démarche DD&RS (axe environnement)
		D.2.2 Suivre et évaluer la politique environnementale de l'Observatoire

Les fiches action détaillées figurent en Annexe 2 - .

## Autres plans d'action

Afin d'éviter les risques d'incohérence entre différents plans d'action portant sur des thématiques environnementales, le plan d'action environnemental global présenté ci-dessus regroupe l'ensemble des actions environnementales que l'Observatoire de Paris s'engage à porter sur la période 2021-2025. Les autres plans d'action sont constitués de sous-ensembles de ce plan global (voir Annexe 3 - ).

## Annexes

### Annexe 1 - Comptes-rendus des ateliers thématiques

Politique environnementale – définition du plan d'action			
Thématique		Déplacements professionnels	
Date	08/09/2021	Lieu	Salle du Conseil
Participants			
BIERMÉ Claire (RETE, Commission transition) LELLOUCH Emmanuel (LESIA, Référénts GES1.5) LOSA Nicolas (DIL, Commission transition) PAGANI Laurent (LERMA, Référénts GES1.5) SERVILLAT Mathieu (LUTH, Référénts GES1.5)			
Structures (services, départements, groupes...) représentées			
DIL	LERMA	Commission Transition	
	LESIA	RETE	
	LUTH	Référénts GES1.5	
Points marquants et décisions			
<u>Actions prioritisées</u>			
Pour les déplacements professionnels, c'est l'utilisation de l'avion qui a l'impact essentiel (en termes d'émissions de gaz à effet de serre). La priorisation des actions répond clairement à cet enjeu.			
	Actions potentielles	Exigence réglementaire	Nb points (sur 42)
1.	Définir les objectifs de limitation de l'utilisation de l'avion et les moyens d'atteindre ces objectifs	oui	13
2.	Identifier par type de profil les déplacements essentiels à l'activité	non	7
3.	Limiter les trajets de navettes internes aux trajets au sein de chaque site	non	5
4.	Déployer au niveau des unités un outil de gestion des missions permettant la sensibilisation des personnels	non	5
5.	Intégrer dans la politique voyage les objectifs suivants : proposer systématiquement une option de participation à distance aux événements de l'Observatoire ; adapter les horaires des événements organisés pour permettre une venue en train des participants	non	3
6.	Adapter le processus d'emprunt des véhicules de service (autorisation de rentrer à la maison avec pour éviter des trajets inutiles)	non	3
7.	Favoriser l'utilisation de salles permettant la participation « confortable » à des conférences/colloques mixtes (présentiel / distanciel) : communiquer sur les salles équipées, permettre leur réservation en ligne, y mettre à disposition des guides accessibles...	non	2
8.	Définir une politique de renouvellement du parc automobile	Eléments à prendre en compte	2

9. Créer un dispositif d' « open data » commun aux labos et services (centralisation des données des véhicules, des kilométrages effectués...)	non	2
10. Enrichir le parc de véhicules mutualisés avec des vélos permettant de se déplacer en interne sur le site de Meudon	non	0
11. Proposer les trajets des navettes courrier en covoiturage	non	0
<p>Cf. fiches actions en annexe, avec des éléments concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'impact environnemental,</li> <li>- le coût estimé</li> <li>- l'effort nécessaire</li> <li>- le pilote pressenti</li> <li>- le calendrier souhaité</li> <li>- des précisions diverses en commentaire</li> </ul>		
<p><u>Travail sur l'action « Dans le cadre du renouvellement du marché missions, proposer une révision de la politique voyages de l'Observatoire et identifier les demandes à remonter à FCM Travel »</u></p> <p>Au vu des délais imposés par le renouvellement du marché missions de l'Observatoire de Paris, il a été proposé de travailler sur les modifications de la politique voyage à proposer, pour prise en compte par le prestataire notifié FCM Travel.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Révision partielle de la politique voyage : Il est proposé d'intégrer dans la politique voyage : l'objectif de limitation d'impact carbone, avec notamment le choix du train pour les destinations proches (cf. réglementation en vigueur), et le choix des catégories de véhicules les mieux adaptées au besoin (catégories les moins émettrices)  <ul style="list-style-type: none"> <li>➔ <b>Formuler une proposition de modification pour les paragraphes concernés (groupe de travail, sur première proposition de Claire)</b></li> </ul> </li> </ul> <p>Une proposition de révision de cette politique voyage dans sa globalité pourra être menée ultérieurement (voir action arrivant en 5<sup>ème</sup> position)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Demandes pour FCM Travel Les demandes suivantes ont été identifiées : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Prendre en compte les modifications de la politique voyages (cf. ci-dessus)</li> <li>○ Pour les pays limitrophes, présenter en premier lieu les alternatives en train</li> <li>○ Pour les trajets en train vers l'étranger avec correspondance (par ex. Paris-Hanovre), permettre la réservation par le missionnaire de l'ensemble du billet</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>➔ <b>Après validation par la Présidente, remonter à FCM ces demandes (Claire)</b></li> </ul> </li> </ul>		
Date de la prochaine réunion	A définir ultérieurement	

Politique environnementale – définition du plan d'action			
Thématique		Activités numériques	
Date	10/09/2021	Lieu	Salle du Levant, Paris
Participants			
AYADI Soufiane (UFE) BIERMÉ Claire (RETE, Commission transition) BONNEFOND Pascal (SYRTE) HENRY Florence (LESIA) LAINEY Valéry (IMCCE, Commission transition) LE SIDANER Pierre (DIO, CIO) PAGANI Laurent (LERMA, Référents GES1.5) ROBUTEL Philippe (IMCCE, CIO) ROY Fabrice (LUTH, CIO)			
Structures (services, départements, groupes...) représentées			
DIO	IMCCE LERMA LESIA LUTH SYRTE UFE	CIO Commission Transition RETE Référents GES1.5	
Points marquants et décisions			
<u>Actions prioritisées</u>			
Actions potentielles		Exigence réglementaire	Nb points (sur 55)
12. Sensibiliser les personnels et usagers aux impacts environnementaux et sociétaux du numérique. Les former aux écogestes et à la sobriété numérique		oui	14
13. Estimer l'impact des activités numériques de l'Observatoire (par ex à partir de l'expérimentation du Ministère de la TE)		non	9
14. Améliorer le réemploi/réutilisation des machines utilisées à l'Observatoire		non	8
15. Réaliser un inventaire centralisé du matériel informatique avec usage prévu		non	7
16. Définir une durée d'usage minimale des équipements informatiques et la généraliser		non	3
17. Limiter les imprimantes individuelles lorsqu'il existe des copieurs multifonction en commun		non	2
18. Acheter du matériel et des consommables reconditionnés		non	2
19. Interdire l'achat de périphériques individuels (disques de sauvegarde) lorsqu'une solution collective existe		non	1
20. Eteindre la nuit les différents écrans d'information et éviter leur multiplication		non	1
21. Limiter l'achat de téléphones portables		non	1
22. Identifier les ordinateurs allumés « inutilement » 24h/24 et sensibiliser les utilisateurs		non	0
23. Intégrer la communauté Planet Tech'Care (ressources et ateliers sur le numérique responsable) ou Eco'info		non	0

24. Suivre la consommation en eau du free cooling à Meudon

non

0

Cf. fiches actions en annexe, avec des éléments concernant :

- l'impact environnemental,
- le coût estimé
- l'effort nécessaire
- le pilote pressenti
- le calendrier souhaité
- des précisions diverses en commentaire

Politique environnementale – définition du plan d'action			
Thématique		Achats responsables	
Date	13/09/2021	Lieu	Salle du Levant, Paris
Participants			
ACHELHI Ourdya (LESIA) BIERMÉ Claire (RETE, Commission transition) HOSOKAWA Mana (DIRCOM) LEHEC Henri (SYRTE) LEMAITRE Sylvie (IMCCE, Référents GES1.5)) PUISEUX Ambre (DF) ROQUES Françoise (Commission transition)			
Structures (services, départements, groupes...) représentées			
DF	IMCCE	Commission Transition	
DIRCOM	LESIA	RETE	
	SYRTE	Référents GES1.5	
Points marquants et décisions			
<u>Actions prioritisées</u>			
	Actions potentielles	Exigence réglementaire	Nb points (sur 48)
25.	Mettre en place un dispositif de suivi des exigences / clauses environnementales des marchés / achats	non	9
26.	Intégrer aux devis et bons de commande l'affichage d'un coût carbone	non	7
27.	Former les personnels concernés à l'achat public durable	non	7
28.	Intégrer dans le processus achat la réflexion systématique sur la pertinence de définition de clauses / critères environnementaux	non	7
29.	Définir une politique d'utilisation des crédits de fin d'année (synchronisation entre les labos...)	non	6
30.	Suivre les achats de plastique à usage unique	oui	4
31.	Intégrer dans les marchés des dispositions sur la prise en compte du risque de déforestation (clauses types rédigées par l'Etat)	oui	3
32.	Recenser et analyser les critères et clauses environnementaux dans les marchés	non	2
33.	Suivre les achats de papier recyclé / issu de forêts gérées durablement	oui	1
34.	Permettre la maintenance et la réparation dans les demandes financières	non	1
35.	Estimer l'impact carbone des achats « crédits de fin d'année »	non	0
36.	Mutualiser certains matériels entre labos	non	0
37.	Limiter le nombre et la taille des écrans d'ordinateur	non	0
Cf. fiches actions en annexe, avec des éléments concernant :			
- l'impact environnemental,			
- le coût estimé			

- l'effort nécessaire
- le pilote pressenti
- le calendrier souhaité
- des précisions diverses en commentaire

## Politique environnementale – définition du plan d'action

### Thématique

### Bâtiments

Date 16/09/2021

Lieu Cafétéria, Bât. 18, Meudon

### Participants

BIERMÉ Claire (RETE, Commission transition)  
BOCKELEEE Alisson (DGS/CP)  
BRIAND Carine (LESIA)  
DELOYE Philippe (DIL, Commission locaux)  
GRANDCLEMENT Philippe (LUTH)  
LAINEY Valéry (IMCCE, Commission transition)  
PETITDEMANGE Ludovic (LERMA)  
ROQUES Françoise (Commission transition)  
TOKTAY Berna (DIL)  
ZECH Andreas (UFE)

### Structures (services, départements, groupes...) représentées

DIL	IMCCE	Commission locaux
DGS (conseillère en prévention)	LERMA	Commission transition
	LESIA	RETE
	LUTH	
	UFE	

### Points marquants et décisions

#### Actions prioritisées

A noter : l'action « Rénover énergétiquement les bâtiments A, 16 et 18 » n'a pas été soumise au vote car déjà engagée et dépendante de la réponse à la candidature de l'Observatoire de Paris – PSL au CPER (réponse attendue début 2022).

Actions potentielles	Exigence réglementaire	Nb points (sur 60)
38. Engager une réflexion sur l'optimisation de l'occupation des locaux (flex office...) prenant en compte le temps de présence des personnels (télétravailleurs, visiteurs...)	non	12
39. Définir une programmation pluriannuelle des travaux de rénovation énergétique (hors financements exceptionnels)	non	11
40. Identifier un bouquet de travaux avec stratégie de priorisation (par ex. sur le meilleur investissement € économisé / € investi)	non	7
41. Mettre en place un dispositif de suivi régulier de la consommation des fluides à Paris et Meudon	oui	6
42. Sensibiliser les personnels et usagers aux écogestes pour limiter la consommation énergétique des bâtiments	non	6
43. Engager une réflexion sur l'optimisation du chauffage/climatisation en cas d'absence (congrés, week-ends...)	non	5
44. Rénovation énergétique : réaliser les études préalables nécessaires à la constitution de dossiers de candidature aux AAP, y compris identification d'un bouquet de travaux (cf. actions 1. et 2.)	non	4

45. Rénover les bâtiments en préfa à Meudon (bât. 5, 8, 10, 11, 12, 17)	non	4
46. Planifier le remplacement de la chaudière au fioul du Château à Meudon	oui	2
47. Réaliser l'évaluation de la qualité de l'air au niveau du centre de loisirs	oui	1
48. Installer des sous-comptage au niveau de chaque bâtiment	non	1
49. Installer / compléter l'installation de réducteurs de débit d'eau et de chasses d'eau double débit ; réparer les fuites d'eau	non	1
50. Mettre en place un dispositif de lecture et de suivi des compteurs existant au niveau des armoires électriques	non	0

Cf. fiches actions en annexe, avec des éléments concernant :

- l'impact environnemental,
- le coût estimé
- l'effort nécessaire
- le pilote pressenti
- le calendrier souhaité
- des précisions diverses en commentaire

Politique environnementale – définition du plan d'action			
Thématique		Déchets	
Date	20/09/2021	Lieu	Cafétéria, Bât. 18, Meudon
Participants			
BIERMÉ Claire (RETE, Commission transition) BOCKELEEE Alisson (DGS/CP) BOULOGNE Thomas (UFE) LEMAITRE Sylvie (IMCCE) LOSA Nicolas (DIL, Commission transition)			
Structures (services, départements, groupes...) représentées			
DIL DGS (conseillère prévention)	IMCCE en UFE	Commission transition RETE	
Points marquants et décisions			
<u>Actions prioritisées</u>			
	Actions potentielles	Exigence réglementaire	Nb points (sur 45)
	51. Créer une mini-déchetterie sur les sites de Meudon et Paris	non	10
	52. Organiser des campagnes courtes de collecte des déchets spécifiques (DEEE, encombrants, papier...)	non	8
	53. Mettre en place un dispositif de suivi des déchets produits et réaliser un inventaire des déchets	non	7
	54. Sensibiliser tous les acteurs (personnels, société de ménage, restauration...) à la gestion des déchets (prévention, tri...)	non	5
	55. Mettre en place un groupe de travail pour identifier les actions de prévention pouvant être mises en place	non	5
	56. Définir une procédure interne de don des biens mobiliers et la mettre en œuvre	oui	4
	57. Mettre en place une organisation pour la gestion des produits chimiques (stockage, évacuation)	oui	2
	58. Elaborer un plan de gestion / prévention des déchets	non	2
	59. Mettre en place des boîtes à livres pour échanges entre étudiants et chercheurs	non	1
	60. Améliorer la gestion des déchets verts	non	1
	61. Mettre en place un système de collecte du verre à Meudon	oui	0
	62. Remplacer les cendriers par des cendriers sensibilisateurs avec collecte des mégots pour recyclage	non	0
	63. Former les personnels concernés à la gestion (enlèvement/transport) des DEEE	non	0
	64. Organiser des visites des centres de tri	non	0
Cf. fiches actions en annexe, avec des éléments concernant :			
- l'impact environnemental,			
- le coût estimé			

- l'effort nécessaire
- le pilote pressenti
- le calendrier souhaité
- des précisions diverses en commentaire

## Politique environnementale – définition du plan d'action

### Thématique

### Déplacements domicile-travail

Date 22/09/2021

Lieu Salle Danjon, Paris

### Participants

BIERMÉ Claire (RETE, Commission transition)  
DELVA Pacôme (SYRTE, Commission transition, Référents GES1point5)  
LAPEYRERE Vincent (LESIA)  
PAGANI Laurent (LERMA, Référents GES1point5)  
SERVILLAT Mathieu (LUTH, Référents GES1point5)  
TOKTAY Berna (DIL)

### Structures (services, départements, groupes...) représentées

DIL	LERMA	Commission transition
	LESIA	RETE
	LUTH	Référents GES1point5

### Points marquants et décisions

#### Actions prioritisées

A noter :

- L'action « Installer une borne de réparation / gonflage de vélos à Paris et Meudon » n'a pas été soumise au vote car traitée dans le cadre de l'action d'installation de stationnements vélo.
- L'action « Etablir une convention de télétravail spécifique à l'établissement » n'a pas été soumise au vote car la phase de dialogue social est à venir

Actions potentielles	Exigence réglementaire	Nb points (sur 60)
65. Installer des stationnements vélo (abris) sur les sites de Paris et Meudon	oui	8
66. Installer des stationnements vélo provisoires sur les sites de Paris et Meudon	non	8
67. Mettre en place un groupe de réflexion pour améliorer la liaison entre le site de Meudon et les gares	non	7
68. Organiser régulièrement des ateliers réparation vélo sur les sites de Paris et Meudon	non	6
69. Mettre en place un atelier de réparation vélo en libre-service	non	6
70. Améliorer la circulation des vélos et piétons sur les sites	non	6
71. Mettre en place un système de location/prêt de vélos aux étudiants pour les déplacements domicile / travail	non	5
72. Communiquer sur l'offre de transport permettant d'accéder au site de Meudon (horaires transports en commun, itinéraires cyclables...)	non	3
73. Intégrer aux plans des sites les emplacements des stationnements vélo	non	3
74. Communiquer sur l'initiative du parrainage vélo, et la suivre	non	2
75. Formaliser une procédure d'enlèvement des vélos épaves	non	2

76. Améliorer l'accessibilité aux douches (les entretenir, les rendre accessibles, communiquer sur leur existence et localisation...)	non	2
77. Demander la mise en place de services de véhicules partagés (type vélib) sur la place Jules Janssen	non	1
78. Suivre le déploiement du Forfait Mobilités Durables	non	1
79. Installer une signalisation vélo sur sites (stationnements, circulations...)	non	0

Cf. fiches actions en annexe, avec des éléments concernant :

- l'impact environnemental,
- le coût estimé
- l'effort nécessaire
- le pilote pressenti
- le calendrier souhaité
- des précisions diverses en commentaire

Politique environnementale – définition du plan d'action			
Thématique		Espaces verts / biodiversité	
Date	23/09/2021	Lieu	Salle du Levant, Paris
<b>Participants</b>			
BIERMÉ Claire (RETE, Commission transition) COUDÉ DU FORESTO Vincent (Comité site de Meudon / remplacement Carine Briand) DELOYE Philippe (DIL) LESTE-LASSERRE Nicolas (DIRCOM, Comité site de Paris)			
<b>Structures (services, départements, groupes...) représentées</b>			
DIL	Comité du site de Paris		
DIRCOM	Comité du site de Meudon Commission transition RETE		
<b>Points marquants et décisions</b>			
<u>Actions prioritisées</u>			
	Actions potentielles	Exigence réglementaire	Nb points (sur 44)
80.	Réaliser / compléter / mettre à jour les inventaires biodiversité des 3 sites	non	9
81.	Elaborer un plan de gestion différenciée des espaces verts avec mise en place de pratiques de gestion favorables / ne nuisant pas aux espèces protégées	oui	7
82.	Installer des panneaux pédagogiques sur la biodiversité et les pratiques de gestion	non	7
83.	Etablir un partenariat académique sur la recherche en biodiversité et utilisation des espaces	non	6
84.	Entretenir certaines zones par éco-pâturage	non	4
85.	Engager une réflexion sur la gestion de la forêt à Meudon	non	3
86.	Entretenir la pièce d'eau à Meudon	non	3
87.	Mettre en place un dispositif d'accompagnement de classes pour la découverte de la biodiversité	non	3
88.	Proposer certaines zones du site de Meudon à l'appel à projet Parisculteur de la ville de Paris / pour jardins ouvriers avec la ville de Meudon	non	1
89.	Etudier la possibilité d'obtenir un label biodiversité (écojardin, EVE-ecocert...)	non	1
90.	Mettre en place des prairies fleuries à Paris et Meudon	non	0
91.	Organiser une activité CLAS « entretien des espaces verts » pour permettre la participation des volontaires	non	0
92.	Etudier la possibilité de remplacer les rodenticides par des solutions respectueuses de la biodiversité	non	0
93.	Surveiller l'expansion des espèces exotiques envahissantes (végétales et animales)	non	0
94.	Relayer les informations sur les risques environnementaux sur les sites (par ex. concernant la présence de tiques)	non	0

Cf. fiches actions en annexe, avec des éléments concernant :

- l'impact environnemental,
- le coût estimé
- l'effort nécessaire
- le pilote pressenti
- le calendrier souhaité
- des précisions diverses en commentaire

## Politique environnementale – définition du plan d'action

### Thématique

### Dispositions générales

Date 04/10/2021

Lieu Salle du Conseil, Paris

### Participants

BIERMÉ Claire (RETE)  
CASOLI Fabienne (Présidente)  
MAIBORODA Sophie (DGS)  
PUECH Mathieu (VP CS)  
TIPHENE Didier (VP CA)  
ZECH Andreas (UFE)

### Structures (services, départements, groupes...) représentées

Exécutif RETE

### Points marquants et décisions

#### Actions prioritisées

A noter : 3 actions de planification réglementaire n'ont pas été discutées, car en cours :

- Réaliser le Bilan des émissions de gaz à effet de serre de l'Observatoire de Paris
- Réaliser le Plan de mobilité de l'Observatoire de Paris
- Contribuer à la démarche DD&RS - développement durable et responsabilité sociétale (axe environnement)

Actions potentielles	Exigence réglementaire	Nb points (sur 24)
95. Former les personnels et usagers aux écogestes (par ex. sous la forme d'un challenge inter équipes / inter universités / inter âges)	non	7
96. Définir et mettre en œuvre une stratégie de communication – externe et interne – sur les sujets environnementaux	non	5
97. Former / sensibiliser les personnels et usager aux enjeux environnementaux (Fresque du climat, sobriété numérique...)	non	5
98. Intégrer la problématique de la sobriété numérique (vidéo, calcul) dans certaines filières d'enseignements (approfondissements adaptés aux spécificités de la filière)	non	2
99. Mettre en place un budget participatif pour financer des initiatives des étudiants ou des personnels	non	2
100. Analyser les impacts environnementaux des grands projets de l'Observatoire, et identifier les pistes pour réduire ces impacts	non	2
101. Intégrer dans certains AAP internes des critères environnementaux (cf. AAP séminaires du CS)	non	1

Cf. fiches actions en annexe.

## Politique environnementale – définition du plan d'action

### Thématique

### Gouvernance et acteurs

Date 11/10/2021

Lieu Salle du Conseil, Paris

### Participants

BALSAMO Christine (Cabinet présidence)  
BIERMÉ Claire (RETE)  
CASOLI Fabienne (Présidente)  
MAIBORODA Sophie (DGS)  
PUECH Mathieu (VP CS)  
TIPHENE Didier (VP CA)  
ZECH Andreas (UFE)

### Structures (services, départements, groupes...) représentées

Exécutif

RETE

### Points marquants et décisions

#### Actions prioritisées

	Actions potentielles	Exigence réglementaire	Nb points (sur 21)
102.	Définir le rôle des labos dans la politique environnementale	non	8
103.	Accompagner et suivre « à la demande » les actions volontaires des labos	non	5
104.	Légitimer l'engagement des personnels / valoriser l'engagement des étudiants dans l'action environnementale	non	4
105.	Structurer un réseau de « correspondants environnement » ; définir les rôles et moyens associés	non	3
106.	Elaborer une « charte environnement » faisant apparaître les valeurs communes, à signer par l'établissement, les labos et personnels volontaires	non	1

Cf. fiches actions en annexe, avec des éléments concernant :

- l'impact environnemental,
- le coût estimé
- l'effort nécessaire
- le pilote pressenti
- des précisions diverses en commentaire.

## Annexe 2 - Fiches actions

Ces fiches action ont vocation à évoluer en fonction de l'avancement des différentes actions ; c'est pourquoi elles figurent en annexe, dans leur première version approuvée.

A.1.1	Mettre en place un dispositif de suivi régulier et « fin » de la consommation des fluides à Paris et Meudon et poursuivre la pose de compteurs énergétiques par bâtiment et usage à Nançay	
Objectifs visés/ Résultats attendus	Mieux connaître les quantités d'énergie consommée, par bâtiment mais également par usage (en isolant les activités scientifiques), afin de cibler au mieux les actions de réduction de la consommation énergétique.	
ODD		
<b>ORGANISATION OPERATIONNELLE</b>		
<b>Porteur de l'action</b>		<b>Partenaires externes</b>
<b>Référent :</b> DIL, USN <b>Autres unités à impliquer :</b> RETE, Commission transition		<b>Partenaires techniques :</b> DAE / DIE / UGAP ? <b>Partenaires financiers :</b>
<b>MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION</b>		
<b>Etapes opérationnelles</b>		<b>Calendrier</b>
DIL : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyser la pertinence de déployer la solution OSFI (Deepki) à l'Observatoire.</li> <li>- Dans le cas contraire, consolider le suivi et le partage des données</li> <li>- Envisager la mise en place de compteurs avec télérelève, afin de pallier les difficultés de relève mensuelle « manuelle »</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2022</li> <li>- 2022</li> <li>- A partir de 2022</li> </ul>
Commission transition (F. Roques) : à partir des données de consommation mensuelles, identifier la part liée au chauffage		Annuellement, à partir de 2022
USN : poursuivre l'installation de compteurs communicants, pour dissocier la consommation liée aux activités scientifiques		A partir de 2022
<b>DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS</b>		
<b>Détail</b>	<b>Coût Prévisionnel</b>	<b>Source de financement</b> <i>(Subventions, ...)</i>
Compteur communicant : - USN : 1 à qqs compteurs/an	~200€ (unité)	
Compteur calorifique	~1000€ (unité)	
OSFI – Outil de Suivi des Fluides Interministériel	Qqs centaines d'€/an + en année 1 : réunion de déploiement (1000€HT) et session de formation (1500€HT)	
<b>SUIVI – EVALUATION</b>		
<b>Indicateurs de suivi</b>	1. Décision concernant le déploiement ou non de la solution OSFI 2. Nombre de compteurs installés	

<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. <i>Consommation mensuelle disponible par type d'énergie + eau, sur les 3 sites</i></li><li>2. <i>Par type d'énergie : nombre de bâtiments avec compteur bâtimentaire / nombre de bâtiments concernés</i></li><li>3. <i>Nombre de bâtiments avec compteurs permettant de dissocier l'activité scientifique / nombre de bâtiments concernés</i></li><li>4. <i>Estimation de la part liée au chauffage disponible</i></li></ol>

A.1.2	Mettre en place un dispositif de suivi des déchets produits et réaliser un inventaire des déchets	
Objectifs visés/ Résultats attendus	Mieux connaître les quantités de déchets produites, tous types de déchets inclus, afin de pouvoir cibler au mieux par la suite les actions de prévention ou de valorisation de ces déchets.	
ODD		
<b>ORGANISATION OPERATIONNELLE</b>		
<b>Porteur de l'action</b>		<b>Partenaires externes</b>
<b>Référent :</b> RETE <b>Autres unités à impliquer :</b> DIL, USN		<b>Partenaires techniques :</b> <b>Partenaires financiers :</b>
<b>MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION</b>		
<b>Etapes opérationnelles</b>		<b>Calendrier</b>
Pour chaque type de déchet, analyser les équipements en place, les processus de collecte, et proposer une méthodologie d'estimation des quantités concernés et de suivi Formaliser un inventaire des déchets produits		2022
Mettre en place les dispositifs de suivi proposés		2022-2023
Etudier la pertinence de l'élaboration d'un plan de prévention des déchets		2023-2024
<b>DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS</b>		
<b>Détail</b>	<b>Coût Prévisionnel</b>	<b>Source de financement</b> <i>(Subventions, ...)</i>
Dans un premier temps, partir sur des dispositifs de suivi à coût nul		
<b>SUIVI – EVALUATION</b>		
Indicateurs de suivi	1. Nombre de types de déchets pour lesquels l'analyse est réalisée	
Indicateurs d'évaluation	Par type de déchet :	
	1. Inventaire formalisé avec méthodologie 2. Dispositif de suivi en place	

<b>A.1.3</b>	<b>Réaliser un inventaire du matériel informatique, avec usages prévus</b>	
<b>Objectifs visés/ Résultats attendus</b>	Mieux connaître le parc numérique de l'Observatoire (ordinateurs, imprimantes, serveurs, téléphones, tablettes, ...), afin d'estimer plus précisément l'impact du numérique à l'Observatoire (cf. action A.1.4).	
<b>ODD</b>	 9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE	 12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES
<b>ORGANISATION OPERATIONNELLE</b>		
<b>Porteur de l'action</b>		<b>Partenaires externes</b>
<b>Référent :</b> DIO, GEPI, IMCCE, LERMA, LESIA, LUTH, SYRTE, UFE, USN <b>Autres unités à impliquer :</b>		<b>Partenaires techniques :</b> <b>Partenaires financiers :</b>
<b>MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION</b>		
<b>Etapes opérationnelles</b>		<b>Calendrier</b>
Réalisation par chaque unité de l'inventaire de ses équipements informatiques, et partage des données nécessaires à des fins d'estimation de l'empreinte carbone associée (cf. action A.1.4. Les données attendues ne sont pas encore définies et dépendront de la méthodologie adoptée pour cette action subséquente).		2022 – 2023
<b>DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS</b>		
<b>Détail</b>	<b>Coût Prévisionnel</b>	<b>Source de financement</b> <i>(Subventions, ...)</i>
DIO : 1-2 serveur(s) virtuel(s) dédié(s)	< 1k€	
<b>SUIVI – EVALUATION</b>		
<b>Indicateurs de suivi</b>	<i>Nombre d'unités ayant réalisé et partagé leur inventaire</i>	
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<i>Inventaires réalisés et données disponibles pour l'ensemble des unités</i>	

A.1.4	Estimer l'impact des activités numériques de l'Observatoire	
Objectifs visés/ Résultats attendus	Quantifier l'impact carbone lié aux activités numériques pour mieux sensibiliser sur ce sujet parfois méconnu	
ODD		
<b>ORGANISATION OPERATIONNELLE</b>		
<b>Porteur de l'action</b>		<b>Partenaires externes</b>
<b>Référent :</b> RETE <b>Autres unités à impliquer :</b> CIO, DIO, Labos, Commission transition		<b>Partenaires techniques :</b> <b>Partenaires financiers :</b>
<b>MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION</b>		
<b>Etapes opérationnelles</b>		<b>Calendrier</b>
Identification des données disponibles (ou à venir, cf. action A.1.3) à l'Observatoire. Benchmark sur les méthodes utilisées par d'autres structures. Définition d'une méthodologie adaptée au contexte de l'Observatoire		2023-2024
Estimation de l'impact du numérique, publication		2023-2024
<b>DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS</b>		
<b>Détail</b>	<b>Coût Prévisionnel</b>	<b>Source de financement</b> <i>(Subventions, ...)</i>
<b>SUIVI – EVALUATION</b>		
Indicateurs de suivi	1. <i>Rapport de benchmark</i>	
Indicateurs d'évaluation	1. <i>Méthodologie adoptée pour l'Observatoire formalisée</i>	
	2. <i>1<sup>ère</sup> estimation partir de cette méthodologie</i>	

A.2.1	Déployer au niveau des unités un outil de gestion des missions permettant la sensibilisation des personnels	
Objectifs visés/ Résultats attendus	Sensibiliser les personnels réalisant des missions à l'impact environnemental lié aux déplacements professionnels ; appropriation des ordres de grandeur associés	
ODD		
<b>ORGANISATION OPERATIONNELLE</b>		
<b>Porteur de l'action</b>	<b>Partenaires externes</b>	
<b>Référent :</b> GEPI, IMCCE, LERMA, LESIA, LUTH, SYRTE, UFE, USN, UMS2201 (DF) <b>Autres unités à impliquer :</b>	<b>Partenaires techniques :</b> <b>Partenaires financiers :</b>	
<b>MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION</b>		
<b>Etapes opérationnelles</b>	<b>Calendrier</b>	
LESIA : Analyse des fonctionnalités prévues dans le logiciel Etamine (outil CNRS) pour l'affichage, archivage et exploitation du coût carbone associé aux déplacements professionnels, ainsi que de la méthodologie utilisée (facteurs d'émission, ...)	2022	
Cette analyse permettra le choix de la solution la plus pertinente (cf. étape opérationnelle suivante), au regard de critères tels que l'harmonisation des données présentées dans les outils CNRS et OBSPM, le déploiement d'un outil unique pour les missions sur crédits CNRS ou OBSPM, ou tout autre critère favorisant la sensibilisation des personnels.		
Toutes unités : Le cas échéant, choix ou développement d'un outil permettant cette sensibilisation, et déploiement	A partir de 2022	
<b>DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS</b>		
<b>Détail</b>	<b>Coût Prévisionnel</b>	<b>Source de financement</b> <i>(Subventions, ...)</i>
<b>SUIVI – EVALUATION</b>		
<b>Indicateurs de suivi</b>	1. <i>Présentation de l'analyse Etamine</i> 2. <i>Nombre d'unités ayant déployé un tel outil</i>	
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<i>Solution disponible au niveau de la totalité des unités</i>	

<b>A.2.2</b>	<b>Intégrer aux devis et bons de commande l'affichage d'un coût carbone</b>	
<b>Objectifs visés/ Résultats attendus</b>	Sensibiliser les personnels à l'impact environnemental lié aux achats. Permettre la prise en compte d'un critère d'impact carbone dans les achats. Informar les entreprises sur la prise en compte par l'Observatoire des enjeux environnementaux.	
<b>ODD</b>		
<b>ORGANISATION OPERATIONNELLE</b>		
<b>Porteur de l'action</b>		<b>Partenaires externes</b>
<u>Référent</u> : DF, GEPI, IMCCE, LERMA, LESIA, LUTH, SYRTE, UFE, USN <u>Autres unités à impliquer</u> :		<u>Partenaires techniques</u> : AMUE ? <u>Partenaires financiers</u> :
<b>MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION</b>		
<b>Etapes opérationnelles</b>		<b>Calendrier</b>
DF : Etudier la possibilité d'intégrer de manière automatique l'affichage d'un coût carbone lors du processus de commande, à partir de facteurs d'émissions définis par code NACRES. Le cas échéant, informer les unités sur l'ajout de cette information (objectif recherché, absence de charge de travail supplémentaire...)		2022
Unités : Demande systématique aux entreprises de la fourniture d'un coût carbone lié aux commandes, sans que cette information soit obligatoire, sauf pour les biens et services concernés par l'affichage environnemental obligatoire issu de l'article 2 de la loi « Climat et Résilience » <sup>4</sup>		2023 pour la demande systématique Selon le calendrier prévu par la loi pour les achats concernés par l'affichage environnemental.
DF : Pilotage de la réalisation d'un bilan à partir des éléments de suivi communiqués par l'ensemble des unités, pour adapter l'action en fonction des difficultés rencontrées.		2024
DF : Initialiser et enrichir une base de données des entreprises qui fournissent l'empreinte carbone de leurs produits / services		A partir de 2023
<b>DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS</b>		
<b>Détail</b>	<b>Coût Prévisionnel</b>	<b>Source de financement</b> <i>(Subventions, ...)</i>
<b>SUIVI – EVALUATION</b>		
<b>Indicateurs de suivi</b>	1. Conclusions quant à l'intégration automatique ou non du coût carbone dans les bons de commande 2. Nombre d'unités où la pratique de demande de coût carbone aux entreprises est déployée	

<sup>4</sup> LOI n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets. Le décret d'application fixant la liste des catégories de biens et services pour lesquels un tel affichage est obligatoire ainsi que les méthodologies à utiliser n'est pas encore paru (au 19/11/2021)

	<p><b>2021-10</b></p> <p>A. Delaunoy : intégration automatique impossible dans SIFAC. Demande auprès de l'AMUE d'une évolution de l'outil permettant cette intégration ? Attente d'un nouveau logiciel (« dans quelques années ») ?</p>
<p><b>Indicateurs d'évaluation</b></p>	<p>1. <i>Si automatisation possible, adaptation du processus de commande avec affichage automatique du coût carbone</i></p> <p>2. <i>Bilan avec notamment données qualitatives / quantitatives concernant le déploiement de la pratique de demande de coût carbone aux entreprises par les unités et le retour des entreprises</i></p>

A.2.3	Afficher les informations environnementales liées à la restauration collective		
Objectifs visés/ Résultats attendus	Donner aux convives les informations nécessaires permettant le choix d'aliments « durables » (notamment SIQO – Signes officiels de la qualité et de l'origine).		
ODD			
			
<b>ORGANISATION OPERATIONNELLE</b>			
<b>Porteur de l'action</b>		<b>Partenaires externes</b>	
<b>Référent :</b> DIL <b>Autres unités à impliquer :</b> Comité de gestion de la restauration		<b>Partenaires techniques :</b> Prestataire restauration collective <b>Partenaires financiers :</b>	
<b>MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION</b>			
<b>Etapes opérationnelles</b>		<b>Calendrier</b>	
Intégrer la demande au CCTP pour prise en compte par le prestataire		2021	
S'assurer de la bonne mise en œuvre par le prestataire (cf. action C.3.1 Restauration collective)		Dès renouvellement du marché (fin 2021)	
<b>DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS</b>			
<b>Détail</b>	<b>Coût Prévisionnel</b>	<b>Source de financement</b> <i>(Subventions, ...)</i>	
Inclus dans le marché			
<b>SUIVI – EVALUATION</b>			
<b>Indicateurs de suivi</b>	<i>Intégration dans le CCTP</i>		
	<b>2021-09 :</b> §2.2.3 du CCTP : <ul style="list-style-type: none"> <li>- « L'origine des denrées (notamment les signes de qualité.) doit être affichée et lisible ; ainsi que leur qualité de produits durable ou bio. (...) De manière générale, la mise en valeur et la bonne visibilité des produits issus de l'agriculture biologique et des produits durables font partie des objectifs majeurs de l'établissement. L'affichage constitue la partie visible par l'usager de la prise en compte de ces objectifs et, à ce titre, doit faire l'objet d'un traitement réfléchi et soigné de la part du titulaire. Le titulaire doit afficher le taux d'alimentation durable (au sens Egalim) pour le mois précédent et sur l'année. »</li> </ul>		
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<i>Voir action C.3.1 Restauration collective</i>		

A.2.4	Définir et mettre en œuvre une stratégie de communication – externe et interne – sur les sujets environnementaux		
Objectifs visés/ Résultats attendus	Sensibiliser les personnels sur différents sujets environnementaux. Relayer les objectifs et moyens mis en œuvre pour atteindre ces objectifs. Communiquer auprès des partenaires extérieurs (institutionnels, techniques, financiers...) sur la politique environnementale de l'Observatoire et les pratiques adoptées.		
ODD			
<b>ORGANISATION OPERATIONNELLE</b>			
Porteur de l'action		Partenaires externes	
<u>Référent</u> : DIRCOM en appui à RETE <u>Autres unités à impliquer</u> : Commission communication interne, Commission transition, Groupe énergie climat, UFE		<u>Partenaires techniques</u> : <u>Partenaires financiers</u> :	
<b>MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION</b>			
Etapes opérationnelles		Calendrier	
Définir la stratégie de communication environnementale pour 2022-2025 : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Communication interne et externe</li> <li>- Différents canaux : affichage, intranet, BIOP, livret d'accueil...</li> <li>- Pistes : Evénements annuels, mention dans les fiches de poste, information sur les travaux des équipes qui travaillent sur des sujets liés, guide des bonnes pratiques (cf. action B.2.2 Allongement de la durée de vie du matériel) ...</li> </ul> Intégrer cette stratégie dans le plan de communication de l'établissement.		2022 et mise à jour annuelle	
Pour le Plan de mobilité : En particulier, en cas de pic de pollution, informer les personnels et usagers sur les moyens permettant de réduire les émissions de polluants (covoiturage, rappel des modalités d'accès du site en transport en commun). Engager une réflexion sur la possibilité d'inciter au télétravail.		A chaque pic de pollution	
UFE : s'assurer du partage de l'information avec les étudiants (par ex. participation au challenge environnemental (A.3.3), à l'inventaire biodiversité de Meudon (C.4.1), ...)		A partir de 2022	
<b>DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS</b>			
Détail	Coût Prévisionnel	Source de financement <i>(Subventions, ...)</i>	
Animations éventuelles	<1k€ / an		
<b>SUIVI – EVALUATION</b>			
Indicateurs de suivi	<i>Stratégie définie annuellement</i>		
Indicateurs d'évaluation	<i>Communication réalisée selon la stratégie</i>		

A.3.1	Former / sensibiliser les personnels et usager aux enjeux environnementaux (Fresque du climat, sobriété numérique...)		
Objectifs visés/ Résultats attendus	Améliorer la connaissance sur les enjeux environnementaux (dérèglement climatique, impact du numérique, ...) pour appropriation et prise en compte dans les pratiques professionnelles.		
ODD			
			
<b>ORGANISATION OPERATIONNELLE</b>			
<b>Porteur de l'action</b>		<b>Partenaires externes</b>	
<b>Référent :</b> DRH, RETE, UFE, LERMA <b>Autres unités à impliquer :</b> DIRCOM, toutes les unités		<b>Partenaires techniques :</b> PSL, ADEME ? <b>Partenaires financiers :</b>	
<b>MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION</b>			
<b>Etapes opérationnelles</b>		<b>Calendrier</b>	
Recenser l'offre de formation existante et communiquer auprès des personnels et usagers : Fresque du climat, sobriété numérique Cibler en priorité les personnes en responsabilité (directions des unités, élus...) Proposer des « retours d'expérience » (par ex. dans le BIOP) de personnes ayant participé à de tels ateliers		2022 et annuellement	
Organiser des événements de sensibilisation en interne : formats courts et ludiques (Fresque quiz, ...)		à partir de 2021	
UFE : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudier la possibilité d'organiser à chaque rentrée une session de sensibilisation aux enjeux environnementaux, à destination des M1</li> <li>- Mettre à disposition des étudiants, sur Moodle, des liens vers des ressources pédagogiques (ex : <a href="https://labos1point5.org/l-enseignement">https://labos1point5.org/l-enseignement</a>, <a href="https://www.uved.fr/fiche/ressource/les-enjeux-environnementaux...">https://www.uved.fr/fiche/ressource/les-enjeux-environnementaux...</a>)</li> </ul>		à partir de la rentrée 2022/2023	
LERMA : Sensibilisation en AG (présentation du Bilan des émissions de gaz à effet de serre, ...)		2022-2023	
<b>DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS</b>			
<b>Détail</b>	<b>Coût Prévisionnel</b>	<b>Source de financement</b> <i>(Subventions, ...)</i>	
Animations éventuelles	<1k€ / an		
PSL école interne	Participation pour l'ensemble de l'offre de formation		
<b>SUIVI – EVALUATION</b>			
<b>Indicateurs de suivi</b>	<i>Nombre d'événements internes organisés</i>		
	<b>2021 :</b> 1 Rentrée Climat 2020/2021 1 Fresque du climat en interne		

<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre de personnes en responsabilité formées</li> <li>2. Nombre d'étudiants/personnels formés</li> <li>3. Nombre de services / départements concernés (obj : 100% à terme) (18 au total : 8 départements et services scientifiques, 8 services communs, bibliothèque, Présidence)</li> </ol>
	<p><b>2021-01 (Fresque du Climat) :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>2. 1 personnel formé (via PSL école interne)</li> <li>3. LESIA – 1/18</li> </ol> <p><b>2021-02 (Sobriété numérique) :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>2. 1 personnel formé (via PSL école interne)</li> <li>3. Présidence – 2/18</li> </ol> <p><b>2021-02 (Rentrée Climat) :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. 1 personne en responsabilité formée (Présidente)</li> <li>2. 5 étudiants M1 formés + 3 personnels formés (animation) + 3 personnels formés</li> <li>3. DIRCOM, LERMA, LESIA, Présidence – 4/18</li> </ol> <p><b>2021-07 (Fresque du Climat)</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. 1 personne en responsabilité formée (DGS)</li> <li>2. 4 personnels formés</li> <li>3. GEPI, LERMA, LESIA, DGS – 6/18</li> </ol>

<b>A.3.2</b>		<b>Former les personnels concernés à l'achat public durable</b>	
<b>Objectifs visés/ Résultats attendus</b>	Améliorer la connaissance sur les enjeux environnementaux liés aux achats et aux bonnes pratiques, pour prise en compte dans les pratiques professionnelles et réduction de l'empreinte carbone associée.		
<b>ODD</b>			
<b>ORGANISATION OPERATIONNELLE</b>			
<b>Porteur de l'action</b>		<b>Partenaires externes</b>	
<b>Référent :</b> DRH <b>Autres unités à impliquer :</b> DF, RETE		<b>Partenaires techniques :</b> PSL, ADEME ? <b>Partenaires financiers :</b>	
<b>MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION</b>			
<b>Etapes opérationnelles</b>		<b>Calendrier</b>	
Remonter le besoin d'une offre de formation « locale » (PSL école interne ? ADEME ?) Etudier la possibilité de mettre en place une formation interne		2022	
Recenser l'offre de formation existante et communiquer auprès des personnels Cibler en priorité : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tout le pôle achats et marchés</li> <li>- Toute personne en charge de faire des chiffrages</li> <li>- Toute personnes avec délégation de signature</li> </ul>		2023 et annuellement	
<b>DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS</b>			
<b>Détail</b>	<b>Coût Prévisionnel</b>	<b>Source de financement</b> <i>(Subventions, ...)</i>	
PSL école interne	Participation pour l'ensemble de l'offre de formation		
<b>SUIVI – EVALUATION</b>			
<b>Indicateurs de suivi</b>	<i>Recensement annuel de l'offre</i>		
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	1. <i>Nombre de personnels formés (global / PAM / personnes en charge de faire des chiffrages / personnes avec délégation de signature)</i> 2. <i>Nombre de services / départements concernés (18 au total : 8 départements et services scientifiques, 8 services communs, bibliothèque, Présidence)</i>		

A.3.3	Former les personnels et usagers aux écogestes (par ex. sous la forme d'un challenge inter équipes / inter universités / inter âges)	
Objectifs visés/ Résultats attendus	Favoriser l'adoption des gestes les moins impactant pas la mise en pratique sous forme ludique.	
ODD		
		
ORGANISATION OPERATIONNELLE		
Porteur de l'action		Partenaires externes
<b>Référent :</b> RETE <b>Autres unités à impliquer :</b> DIRCOM		<b>Partenaires techniques :</b> Prestataire <b>Partenaires financiers :</b>
MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION		
Etapes opérationnelles		Calendrier
Organiser un challenge inter équipes au sein de l'établissement		2022 et annuellement
Par ailleurs, communiquer de façon plus classique sur les écogestes (cf. Action A.2.4 Stratégie de communication) : articles, site internet...		A partir de 2022
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS		
Détail	Coût Prévisionnel	Source de financement <i>(Subventions, ...)</i>
Challenge	7500-10000€	
SUIVI – EVALUATION		
Indicateurs de suivi	Nombre de challenges annuels organisés	
Indicateurs d'évaluation	Nombre de personnels formés	

<b>A.3.4</b>	<b>Installer des panneaux pédagogiques sur la biodiversité et les pratiques de gestion</b>	
<b>Objectifs visés/ Résultats attendus</b>	Informer sur la richesse de la biodiversité présente sur les sites. Communiquer sur les choix pris en termes de gestion des espaces verts, et sur les raisons de ces choix	
<b>ODD</b>		
<b>ORGANISATION OPERATIONNELLE</b>		
<b>Porteur de l'action</b>		<b>Partenaires externes</b>
<b>Référent :</b> DIRCOM <b>Autres unités à impliquer :</b> DIL, RETE		<b>Partenaires techniques :</b> Prestataire pour la conception du contenu <b>Partenaires financiers :</b>
<b>MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION</b>		
<b>Etapes opérationnelles</b>		<b>Calendrier</b>
Identifier les milieux à valoriser et les pratiques spécifiques à mettre en avant Accompagner la conception des contenus (tous publics : personnels, étudiants, visiteurs, scolaires...) Faire fabriquer et installer les panneaux  A noter : dépendant de l'action C.4.2 (Plan de gestion différenciée), prévue en 2023, elle-même dépendant de l'action C.4.1 (Inventaires de la biodiversité), prévue en 2022		2024-2025 (compter 1 an pour la mise en œuvre de l'action)
<b>DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS</b>		
<b>Détail</b>	<b>Coût Prévisionnel</b>	<b>Source de financement</b> <i>(Subventions, ...)</i>
Coût variable en fonction du type de panneau choisi	Max 1000€/panneau	Budget participatif Région Ile-de-France ?
<b>SUIVI – EVALUATION</b>		
<b>Indicateurs de suivi</b>	<i>Nombre de panneaux conçus / nombre total prévu</i>	
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<i>Nombre de panneaux installés / nombre total prévu</i>	

B.1.1	Identifier par type de « profil » les déplacements essentiels à l'activité	
Objectifs visés/ Résultats attendus	Limiter l'impact environnemental des déplacements professionnels, en identifiant les cas où ces déplacements peuvent être limités de façon acceptable, i.e. sans nuire à la réalisation des missions de l'établissement.	
ODD		
<b>ORGANISATION OPERATIONNELLE</b>		
<b>Porteur de l'action</b>		<b>Partenaires externes</b>
<b>Référent :</b> RETE <b>Autres unités à impliquer :</b> toutes les unités		<b>Partenaires techniques :</b> <b>Partenaires financiers :</b>
<b>MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION</b>		
<b>Etapes opérationnelles</b>		<b>Calendrier</b>
Mise en place d'un groupe de travail		2021-2022
Partage des conclusions du GT avec l'ensemble des unités		2022
<b>DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS</b>		
<b>Détail</b>	<b>Coût Prévisionnel</b>	<b>Source de financement</b> <i>(Subventions, ...)</i>
<b>SUIVI – EVALUATION</b>		
Indicateurs de suivi	<i>CR des réunions du groupe de travail</i>	
Indicateurs d'évaluation	<i>Document partagé décrivant les cas où les déplacements professionnels peuvent être limités</i>	

<b>B.1.2</b>	<b>Etablir une convention de télétravail spécifique à l'établissement</b>	
<b>Objectifs visés/ Résultats attendus</b>	Etablir le cadre dans lequel les personnels peuvent télétravailler, avec pour conséquences moins de déplacements domicile-travail et des opportunités d'optimisation des espaces occupés	
<a href="#">ODD</a>		
<b>ORGANISATION OPERATIONNELLE</b>		
<b>Porteur de l'action</b>		<b>Partenaires externes</b>
<u>Référent</u> : DRH <u>Autres unités à impliquer</u> : instances de dialogue social		<u>Partenaires techniques</u> : <u>Partenaires financiers</u> :
<b>MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION</b>		
<b>Etapes opérationnelles</b>		<b>Calendrier</b>
Mise en place d'un GT avec les instances de dialogue social		2021-2022
Présentation en Comité Technique et approbation en CA		Fév.-Mars 2022
<b>DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS</b>		
<b>Détail</b>	<b>Coût Prévisionnel</b>	<b>Source de financement</b> <i>(Subventions, ...)</i>
<b>SUIVI – EVALUATION</b>		
<b>Indicateurs de suivi</b>	<i>CR des réunions avec les partenaires sociaux</i>	
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<i>Convention de télétravail approuvée</i>	

<b>B.2.1</b>	<b>Identifier les besoins en termes de navettes internes intersites</b>	
<b>Objectifs visés/ Résultats attendus</b>	Identifier le potentiel de limitation de ces navettes intersites	
<a href="#">ODD</a>		
<b>ORGANISATION OPERATIONNELLE</b>		
<b>Porteur de l'action</b>		<b>Partenaires externes</b>
<u>Référent</u> : DIL <u>Autres unités à impliquer</u> : unités utilisant le service		<u>Partenaires techniques</u> : <u>Partenaires financiers</u> :
<b>MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION</b>		
<b>Etapes opérationnelles</b>		<b>Calendrier</b>
Identifier le besoin réel		2022
Limiter les déplacements au besoin		2023
<b>DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS</b>		
<b>Détail</b>	<b>Coût Prévisionnel</b>	<b>Source de financement</b> <i>(Subventions, ...)</i>
<b>SUIVI – EVALUATION</b>		
<b>Indicateurs de suivi</b>	<i>Identification du besoin</i>	
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<i>Réorganisation du service de navette interne</i>	

<b>B.2.2</b>	<b>Améliorer le réemploi / la réutilisation du matériel utilisé à l'Observatoire</b>	
<b>Objectifs visés/ Résultats attendus</b>	Allonger la durée de vie du matériel acquis par l'Observatoire et ainsi diminuer l'impact environnemental des achats	
<a href="#">ODD</a>		
<b>ORGANISATION OPERATIONNELLE</b>		
<b>Porteur de l'action</b>		<b>Partenaires externes</b>
<u>Référent</u> : Commission transition, USN <u>Autres unités à impliquer</u> : toutes les unités		<u>Partenaires techniques</u> : <u>Partenaires financiers</u> :
<b>MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION</b>		
<b>Etapes opérationnelles</b>		<b>Calendrier</b>
Commission transition : élaborer un guide des bonnes pratiques concernant l'allongement de la durée de vie du matériel numérique, à partir des pratiques mises en place par les unités : filières, pratiques, procédures... Rencontre avec toutes les unités (DU – Services informatique – Responsables de projets) + GreenIT Rédaction du guide		2022-2023 et mise à jour si besoin
USN : Lister le matériel inutilisé qui pourrait être utilisé par d'autres unités et communiquer auprès des autres unités (périodicité à définir)		A partir de 2022
RETE : Etudier la possibilité de mettre en place une procédure de dons mobiliers via la plateforme dédiée de l'Etat : expérimentation pour identifier les difficultés		2022-2023
<b>DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS</b>		
<b>Détail</b>	<b>Coût Prévisionnel</b>	<b>Source de financement</b> <i>(Subventions, ...)</i>
<b>SUIVI – EVALUATION</b>		
<b>Indicateurs de suivi</b>	1. Nombre d'unités rencontrées pour le recueil des bonnes pratiques	
	2. Expérimentation de l'utilisation de la plateforme de dons mobiliers sur un cas	
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	1. Elaboration du guide des bonnes pratiques	
	2. Elaboration et diffusion périodique du matériel inutilisé	

<b>B.2.3</b>	<b>Organiser des campagnes courtes de collecte des déchets spécifiques (DEEE, encombrants, papier...)</b>	
<b>Objectifs visés/ Résultats attendus</b>	Accroître le taux de collecte des différents types de déchet	
<b>ODD</b>		
<b>ORGANISATION OPERATIONNELLE</b>		
<b>Porteur de l'action</b>		<b>Partenaires externes</b>
<b>Référent :</b> DIL <b>Autres unités à impliquer :</b> RETE, DIRCOM		<b>Partenaires techniques :</b> Prestataires de collecte des déchets <b>Partenaires financiers :</b>
<b>MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION</b>		
<b>Etapas opérationnelles</b>		<b>Calendrier</b>
Identifier les types de déchets concernés et les périodicités a priori (qui seront revues en fonction des volumes effectivement collectés) Pour chaque type de déchet, identifier auprès des prestataires et analyser les options disponibles (simple dépose et retrait de bennes, récupération des déchets au niveau des bureaux...) Pour chaque campagne de collecte, communiquer en amont auprès de l'ensemble des unités		A partir de 2023
<b>DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS</b>		
<b>Détail</b>	<b>Coût Prévisionnel</b>	<b>Source de financement</b> <i>(Subventions, ...)</i>
<b>SUIVI – EVALUATION</b>		
<b>Indicateurs de suivi</b>	<i>Par type de déchet, caractérisation des campagnes à mener (prestataire, périodicité...)</i>	
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<i>Par type de déchet, quantités de déchets collectés / quantités récoltées habituellement</i>	

<b>B.2.4</b>		<b>Créer une mini-déchetterie sur les sites de Meudon et Paris</b>	
<b>Objectifs visés/ Résultats attendus</b>	Centraliser les points de collecte. Accroître le taux de collecte des différents types de déchet.		
<a href="#">ODD</a>			
<b>ORGANISATION OPERATIONNELLE</b>			
<b>Porteur de l'action</b>		<b>Partenaires externes</b>	
<u>Référent</u> : DIL <u>Autres unités à impliquer</u> : RETE		<u>Partenaires techniques</u> : <u>Partenaires financiers</u> :	
<b>MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION</b>			
<b>Etapes opérationnelles</b>		<b>Calendrier</b>	
Valider les emplacements pressentis (appentis à Meudon, « 44 » à Paris) Identifier les types de déchets concernés et l'aménagement à prévoir		2023	
Définir les processus d'apport et de collecte des déchets (qui ? quand ? comment ?...)			
Aménager les emplacements identifiés		2023-2024	
<b>DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS</b>			
<b>Détail</b>	<b>Coût Prévisionnel</b>	<b>Source de financement</b> <i>(Subventions, ...)</i>	
Appentis ~7500€, dalle ~2000€, mobilier spécifique (bacs de rétention), ...	~30k€		
<b>SUIVI – EVALUATION</b>			
<b>Indicateurs de suivi</b>	1. <i>Faisabilité / Conception / Planification / Devis / Chantier / Livraison</i>		
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	1. <i>Livraison des mini déchetteries</i> 2. <i>Processus d'apport et de collecte formalisés</i>		

<b>B.2.5</b>	<b>Lutter contre le gaspillage alimentaire</b>	
<b>Objectifs visés/ Résultats attendus</b>	Limiter les déchets alimentaires liés à la restauration collective	
<a href="#">ODD</a>		
<b>ORGANISATION OPERATIONNELLE</b>		
<b>Porteur de l'action</b>		<b>Partenaires externes</b>
<b>Référent :</b> DIL <b>Autres unités à impliquer :</b> Comité de gestion de la restauration		<b>Partenaires techniques :</b> Prestataire restauration collective <b>Partenaires financiers :</b>
<b>MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION</b>		
<b>Etapas opérationnelles</b>		<b>Calendrier</b>
Intégrer la demande au CCTP pour prise en compte par le prestataire		2021
S'assurer de la bonne mise en œuvre par le prestataire (cf. action C.3.1 Restauration collective)		Dès renouvellement du marché (fin 2021)
<b>DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS</b>		
<b>Détail</b>	<b>Coût Prévisionnel</b>	<b>Source de financement</b> <i>(Subventions, ...)</i>
Inclus dans le marché		
<b>SUIVI – EVALUATION</b>		
<b>Indicateurs de suivi</b>	<i>Intégration dans le CCTP</i>	
	<b>2021-09 :</b> §4.7 du CCTP : <ul style="list-style-type: none"> <li>- « La loi n°2015-992 du 17 août 2015 (article 102) relative à la transition énergétique pour la croissance verte prévoit une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire au sein des services de restauration collective. Celle-ci est complétée par la loi 2016-138 du 11 février 2016 relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire qui préconise en priorité la prévention du gaspillage alimentaire, l'utilisation des invendus (par le don ou la transformation en produits alimentaires type soupes, jus de fruits...). Dans ce cadre, le titulaire effectuera dans les trois mois suivants le démarrage du marché un diagnostic sur le gaspillage tant en cuisine (nourriture préparée mais non servie et jetée) que résultant des consommateurs (nourriture non consommée sur les plateaux) et proposera un plan d'actions qu'il se chargera de mettre en place, avec un objectif de réduction. La formation et la sensibilisation de l'ensemble du personnel concerné et des convives devra faire l'objet d'une ou plusieurs actions de ce plan d'actions. Les résultats du diagnostic et l'ensemble des mesures mises en place et actions menées seront communiqués à l'établissement et présentés, a minima annuellement, dans le cadre du comité de gestion de la restauration. Le plan et les objectifs assignés pourront être revus par l'établissement, en concertation avec le titulaire, en fonction des résultats chaque année. »</li> </ul>	
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	1. Formalisation de la démarche par le prestataire 2. Association de l'Observatoire à la démarche	

	<i>+ Voir action C.3.1 Restauration collective</i>

B.3.1	Engager une réflexion sur l'optimisation de l'occupation des locaux (flex office...) prenant en compte le temps de présence des personnels (télétravailleurs, visiteurs...)	
Objectifs visés/ Résultats attendus	Limiter les consommations énergétiques bâtimentaires (et dépenses : travaux de rénovation énergétique...) en limitant les surfaces occupées.	
ODD		
<b>ORGANISATION OPERATIONNELLE</b>		
<b>Porteur de l'action</b>	<b>Partenaires externes</b>	
<u>Référent</u> : Commission Locaux, LESIA <u>Autres unités à impliquer</u> : Toutes les unités	<u>Partenaires techniques</u> : <u>Partenaires financiers</u> :	
<b>MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION</b>		
<b>Etapes opérationnelles</b>	<b>Calendrier</b>	
Commission locaux : Réflexion sur les possibilités d'optimisation : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etat des lieux par unité (occupation des locaux, déploiement du télétravail...), besoins en termes de surface pour les personnels, réduction du nombre de locaux...</li> <li>- Définition des objectifs et orientations (par ex : partage des bureaux, espaces de travail collaboratifs, fermeture d'un bâtiment...)</li> </ul>	2022-2023	
LESIA : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'un « Cadastre » permettant d'avoir une vision du taux d'occupation des locaux, et d'obtenir des métriques</li> <li>- Expérimentation d'utilisation de « Zoom rooms » : salles permettant aux personnels de s'isoler pour réaliser des visioconférences</li> </ul>	2022	
Aménagements éventuels	A partir de 2023	
<b>DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS</b>		
<b>Détail</b>	<b>Coût Prévisionnel</b>	<b>Source de financement</b> <i>(Subventions, ...)</i>
Aménagements	En fonction des orientations prises	
<b>SUIVI – EVALUATION</b>		
<b>Indicateurs de suivi</b>	1. <i>Avancement des échanges (CR de la commission locaux)</i> 2. <i>Mise en place du Cadastre LESIA</i>	
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	1. <i>Synthèse des échanges avec formalisation stratégie et programmation</i> 2. <i>Autres indicateurs à définir en fonction des orientations retenues</i> 3. <i>Disponibilité de métriques LESIA</i> 4. <i>Retour d'expérience LESIA sur les « Zoom rooms »</i>	

C.1.1	Réaliser la rénovation énergétique des bâtiments A, 16 et 18	
Objectifs visés/ Résultats attendus	Améliorer la performance énergétique des bâtiments, ainsi que le confort thermique des usagers	
<a href="#">ODD</a>		
<b>ORGANISATION OPERATIONNELLE</b>		
<b>Porteur de l'action</b>		<b>Partenaires externes</b>
<u>Référent</u> : DIL <u>Autres unités à impliquer</u> :		<u>Partenaires techniques</u> : <u>Partenaires financiers</u> : Région Ile de France
<b>MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION</b>		
<b>Etapes opérationnelles</b>		<b>Calendrier</b>
Etude de programmation		2022
Etudes maîtrise d'œuvre		2023
Travaux		2024-2027
Si financement CPER non obtenu, définition d'une action de programmation de travaux de rénovation énergétique		2022
<b>DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS</b>		
<b>Détail</b>	<b>Coût Prévisionnel</b>	<b>Source de financement</b> <i>(Subventions, ...)</i>
Etude de programmation	~1,5M€	CPER
Etudes maîtrise d'oeuvre	~3,5M€	CPER
Travaux bât A	~3,5M€	CPER
Travaux bât 16	~2M€	CPER
Travaux bât 18	~4M€	CPER
Provisions	~1,5M€	
~Déménagement personnels, location de modulaires, réaménagement des locaux	?	
<b>SUIVI – EVALUATION</b>		
<b>Indicateurs de suivi</b>	<i>Avancement projet</i>	
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	1. <i>Livraison travaux</i> 2. <i>Gains énergétiques correspondant aux calculs de la Simulation ThermoDynamique</i>	

C.2.1	Définir les objectifs de limitation de l'utilisation de l'avion et les moyens d'atteindre ces objectifs	
Objectifs visés/ Résultats attendus	Limiter l'impact environnemental des déplacements professionnels.	
<a href="#">ODD</a>		
<b>ORGANISATION OPERATIONNELLE</b>		
<b>Porteur de l'action</b>		<b>Partenaires externes</b>
<b>Référent :</b> RETE, LERMA <b>Autres unités à impliquer :</b> Toutes les unités		<b>Partenaires techniques :</b> <b>Partenaires financiers :</b>
<b>MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION</b>		
<b>Etapes opérationnelles</b>		<b>Calendrier</b>
Mise en place d'un GT. Analyse des conclusions concernant les cas où les déplacements peuvent être limités de façon acceptable, i.e. sans nuire à la réalisation des missions de l'établissement (cf. action B.1.1) Benchmark sur les solutions adoptées par d'autres structures.		2022-2023
GT : Proposition d'un objectif de réduction, et de moyens permettant d'y parvenir ; partage avec l'ensemble des unités.		2022-2023
LERMA : Réflexion sur la possibilité de compenser le coût supplémentaire d'un trajet en train par rapport au même trajet en avion, et rappel sur les obligations légales en conseil de labo		2022-2023
<b>DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS</b>		
<b>Détail</b>	<b>Coût Prévisionnel</b>	<b>Source de financement</b> <i>(Subventions, ...)</i>
<b>SUIVI – EVALUATION</b>		
<b>Indicateurs de suivi</b>	<i>CR des réunions du groupe de travail</i>	
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<i>Validation des objectif et stratégie de réduction</i>	

C.2.2		Installer des stationnements vélo sur les sites de Paris et Meudon	
<b>Objectifs visés/ Résultats attendus</b>		Favoriser la pratique du vélo pour les déplacements domicile-travail, et ainsi limiter à la fois les émissions de GES et la pollution atmosphérique.	
<a href="#">ODD</a>			
<b>ORGANISATION OPERATIONNELLE</b>			
<b>Porteur de l'action</b>		<b>Partenaires externes</b>	
<u>Référent</u> : DIL <u>Autres unités à impliquer</u> : RETE, cyclistes		<u>Partenaires techniques</u> : <u>Partenaires financiers</u> : Région Ile de France ?	
<b>MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION</b>			
<b>Etapes opérationnelles</b>		<b>Calendrier</b>	
Consultation des usagers		2021 (réalisé)	
« Locaux vélo » avec borne de réparation/gonflage : Garage de la présidente (Paris), Menuiserie (Meudon) : Plan, devis, travaux		2021	
Remplacement toiture abri existant bât 18, arceaux vélo devant restaurant (Meudon)		2021-2022	
Abris vélo supplémentaires (avec avis DRAC) : Plan, demande d'autorisation, devis, travaux		2022	
Si budget restant à fin 2021, installation d'arceaux provisoires		2021	
<b>DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS</b>			
<b>Détail</b>	<b>Coût Prévisionnel</b>	<b>Source de financement</b> <i>(Subventions, ...)</i>	
Locaux vélo	~15k€		
Abris vélo supplémentaires	50k€	Plan vélo Région Ile de France ?	
Arceaux autoportants	~1k€ / groupe de 5 arceaux		
<b>SUIVI – EVALUATION</b>			
<b>Indicateurs de suivi</b>	1. <i>Avancement pour les locaux vélo</i> 2. <i>Avancement pour les abris supplémentaires</i>		
	2021-10 : 1. Plans réalisés, devis en cours. Cf. CR des réunions d'avancement DIL-RETE pour le projet 2. Accord de principe pour un emplacement supplémentaire à Paris		
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<i>Nombre de places abritées créées (cible : 30/site)</i>		

C.2.3	Organiser régulièrement des ateliers réparation vélo sur les sites de Paris et Meudon	
Objectifs visés/ Résultats attendus	Favoriser la pratique du vélo pour les déplacements domicile-travail, et ainsi limiter à la fois les émissions de GES et la pollution atmosphérique.	
ODD		
<b>ORGANISATION OPERATIONNELLE</b>		
<b>Porteur de l'action</b>		<b>Partenaires externes</b>
<b>Référent :</b> RETE <b>Autres unités à impliquer :</b> DIRCOM		<b>Partenaires techniques :</b> <b>Partenaires financiers :</b>
<b>MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION</b>		
<b>Etapes opérationnelles</b>		<b>Calendrier</b>
Organisation d'au min 3 permanences / site		2022 et annuellement
<b>DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS</b>		
<b>Détail</b>	<b>Coût Prévisionnel</b>	<b>Source de financement</b> <i>(Subventions, ...)</i>
Permanence réparation vélo	250€	
<b>SUIVI – EVALUATION</b>		
<b>Indicateurs de suivi</b>	<i>Nombre de permanences organisées par site</i>	
	<b>2020 :</b> Meudon : 6 permanences <b>2021</b> Paris : 5 permanences Meudon : 1 permanence	
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<i>Nombre de vélos réparés</i>	
	<b>2020 :</b> Meudon : 30 vélos réparés <b>2021</b> Paris : 26 vélos réparés Meudon : 6 vélos réparés	

C.2.4		Mettre en place une activité d'auto-réparation vélo	
<b>Objectifs visés/ Résultats attendus</b>	Favoriser la pratique du vélo pour les déplacements domicile-travail, et ainsi limiter à la fois les émissions de GES et la pollution atmosphérique.		
<a href="#">ODD</a>			
<b>ORGANISATION OPERATIONNELLE</b>			
<b>Porteur de l'action</b>		<b>Partenaires externes</b>	
<b>Référent :</b> CLAS, CESOP <b>Autres unités à impliquer :</b>		<b>Partenaires techniques :</b> <b>Partenaires financiers :</b>	
<b>MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION</b>			
<b>Etapas opérationnelles</b>		<b>Calendrier</b>	
Identification du responsable pour chaque site (Paris, Meudon), chargé d'assurer la gestion de l'activité  Mise en place d'une charte d'occupation des locaux  Ouverture de l'activité : Utilisation par les adhérents des locaux et du matériel de base identifiés par l'Observatoire et mis à la disposition des CLAS pour cet usage (voir action C.2.2 Stationnement vélo) : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Espaces prévus au sein de 2 locaux vélo à venir (Garage de la présidente à Paris ; Menuiserie à Meudon) (calendrier prévisionnel : 2022)</li> <li>- Mise à disposition d'outils de base (borne de réparation), d'un pied pour surélever un vélo, d'une station de gonflage</li> </ul> Gestion par les adhérents eux-mêmes de l'achat des pièces nécessaires à leurs réparations.  A noter : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il s'agit d'une activité autonome, avec formation par les adhérents d'un groupe d'entraide de réparation vélo, sans encadrement.</li> <li>- Cette action est complémentaire à l'action C.2.3 (organisation de permanences réparation vélo par un prestataire)</li> </ul>		2023-2024 (fonction de la mise à disposition des locaux et matériels)	
<b>DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS</b>			
<b>Détail</b>	<b>Coût Prévisionnel</b>	<b>Source de financement</b> <i>(Subventions, ...)</i>	
Achat matériel : géré par les adhérents	0		
<b>SUIVI – EVALUATION</b>			
<b>Indicateurs de suivi</b>	<i>Avancement de la mise en place de l'activité</i>		
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	1. <i>Ouverture de l'activité</i> 2. <i>Nombre de participants à l'activité</i>		

C.2.7	Mettre à disposition des personnels une mini-flotte de vélos (Meudon)	
Objectifs visés/ Résultats attendus	Limiter l'utilisation des voitures sur le site de Meudon	
<a href="#">ODD</a>		
<b>ORGANISATION OPERATIONNELLE</b>		
<b>Porteur de l'action</b>		<b>Partenaires externes</b>
<u>Référent</u> : LESIA <u>Autres unités à impliquer</u> :		<u>Partenaires techniques</u> : <u>Partenaires financiers</u> :
<b>MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION</b>		
<b>Etapes opérationnelles</b>		<b>Calendrier</b>
Remise en état des vélos récupérés		2021
Définition de l'usage à donner à cette flotte (par ex : affectation d'un vélo par bâtiment, mise à disposition en utilisation totalement libre...) et mise en œuvre		2022
<b>DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS</b>		
<b>Détail</b>	<b>Coût Prévisionnel</b>	<b>Source de financement</b> <i>(Subventions, ...)</i>
Entretien des vélos	?	
<b>SUIVI – EVALUATION</b>		
<b>Indicateurs de suivi</b>	1. Remise en état des vélos	
	2. Usage défini	
	1. Sur l'ensemble des vélos récupérés, 4 ont été jugés réparables, et réparés.	
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<i>Retours informels des utilisateurs</i>	

C.2.5	Suivre le déploiement du forfait mobilité durable	
<b>Objectifs visés/ Résultats attendus</b>	Favoriser la pratique du vélo et du covoiturage pour les déplacements domicile-travail, et ainsi limiter à la fois les émissions de GES et la pollution atmosphérique.	
<a href="#">ODD</a>		
<b>ORGANISATION OPERATIONNELLE</b>		
<b>Porteur de l'action</b>		<b>Partenaires externes</b>
<u>Référent</u> : DRH <u>Autres unités à impliquer</u> : DIRCOM		<u>Partenaires techniques</u> : <u>Partenaires financiers</u> :
<b>MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION</b>		
<b>Etapes opérationnelles</b>		<b>Calendrier</b>
Bilan sur la mise en œuvre du forfait		2021 et annuellement
<b>DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS</b>		
<b>Détail</b>	<b>Coût Prévisionnel</b>	<b>Source de financement</b> <i>(Subventions, ...)</i>
<b>SUIVI – EVALUATION</b>		
<b>Indicateurs de suivi</b>	<i>Bilan annuel</i>	
	2020 : 12 demandes pour 2020, dont 9 sur Meudon, 1 sur Paris, et 2 mixtes	
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<i>Analyse de l'évolution</i>	

C.2.6	Poursuivre la conversion du parc de véhicules	
Objectifs visés/ Résultats attendus	Limiter l'impact carbone du parc de véhicules de l'Observatoire	
<a href="#">ODD</a>		
<b>ORGANISATION OPERATIONNELLE</b>		
<b>Porteur de l'action</b>		<b>Partenaires externes</b>
<b>Référent :</b> DIL, LESIA, GEPI, IMCCE, USN, GT sur l'utilisation des espaces extérieurs <b>Autres unités à impliquer :</b>		<b>Partenaires techniques :</b> <b>Partenaires financiers :</b>
<b>MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION</b>		
<b>Etapes opérationnelles</b>		<b>Calendrier</b>
A chaque achat / remplacement de véhicule, s'interroger sur le type de motorisation pour à la fois répondre au besoin et à la réglementation en vigueur		A partir de 2022
GT sur l'utilisation des espaces extérieurs : Réflexion sur l'installation de bornes de recharge électriques.		2022
DIL : Le cas échéant, caractérisation du besoin (type, puissance...) et installation de l'équipement correspondant (après autorisations DRAC...).		2023
<b>DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS</b>		
<b>Détail</b>	<b>Coût Prévisionnel</b>	<b>Source de financement</b> <i>(Subventions, ...)</i>
Achat véhicule	Selon les modèles	
Fourniture et pose de bornes de recharge	~7000€/prise « pied » ~2500€/prise murale	
<b>SUIVI – EVALUATION</b>		
<b>Indicateurs de suivi</b>	<i>Nombre de véhicules achetés par type de motorisation</i>	
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	1. <i>Respect de la réglementation</i> 2. <i>Part des véhicules (très) faible émission dans le parc global</i>	

C.3.1	Restauration collective : proposer aux rationnaires une offre "durable" et suivre les exigences environnementales de ce marché		
Objectifs visés/ Résultats attendus	Limiter l'impact environnemental (biodiversité, émissions CO2) de l'alimentation en proposant une offre plus durable.		
ODD			
			
<b>ORGANISATION OPERATIONNELLE</b>			
<b>Porteur de l'action</b>		<b>Partenaires externes</b>	
<b>Référent :</b> DIL, Comité de gestion de la restauration <b>Autres unités à impliquer :</b> RETE		<b>Partenaires techniques :</b> Prestataire restauration collective <b>Partenaires financiers :</b>	
<b>MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION</b>			
<b>Etapes opérationnelles</b>		<b>Calendrier</b>	
Intégrer la demande au CCTP pour prise en compte par le prestataire : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Produits de qualité et durable (min 50%) -y compris bio (min 25%)-,</li> <li>- Offre végétarienne quotidienne</li> </ul>		2021	
S'assurer de la bonne mise en œuvre par le prestataire		Dès renouvellement du marché (fin 2021)	
<b>DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS</b>			
<b>Détail</b>	<b>Coût Prévisionnel</b>	<b>Source de financement</b> <i>(Subventions, ...)</i>	
Inclus dans le marché			
<b>SUIVI – EVALUATION</b>			
<b>Indicateurs de suivi</b>	1. Intégration dans le CCTP 2. Reporting mensuel		
	<b>2021-09 :</b> 1. §2.4.1 du CCTP : <ul style="list-style-type: none"> <li>- « Les denrées utilisées dans la confection des repas et les prestations annexes doivent (...) être conformes (...) à la Loi n° 2018-938 du 30 octobre 2018 pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous (notamment son article 24)(...). Le taux d'alimentation durable de 50% est à atteindre sur les selfs dès le démarrage du marché, sur la base des principes suivants :  * La mise en place d'un plan de progrès avec un seuil minimum de 25% de produits issus de l'agriculture biologique dès le démarrage du marché, à présenter sur la totalité des composantes (objectif de variété) (...) »</li> </ul> §2.2.1 du CCTP : <ul style="list-style-type: none"> <li>- « Les règles suivantes doivent être respectées par le titulaire : (...)  * plat protidique principal : (...) Chaque repas doit comprendre une viande de boucherie de première catégorie, rôtie ou grillée, ou une volaille rôtie ou grillée, un plat de poisson et un plat complet végétarien (les plats végétariens doivent être des plats complets préparés et nom des simples juxtapositions d'accompagnements).»</li> </ul> + autres précisions (circuits courts, café et cacao durables, absence d'OGM ou huile de palme, gestion des déchets...)		

<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. <i>Respect annuel des taux d'alimentation durable et bio</i></li><li>2. <i>Affichage SIQO et taux d'alimentation durable (c. action A.2.3)</i></li><li>3. <i>Offre végétarienne quotidienne</i></li><li>4. <i>Taux de prise du plat végétarien</i></li><li>5. <i>Démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire et association de l'Observatoire</i></li></ol>
-------------------------------------	---

C.3.2	Intégrer dans le processus achat la prise en compte des préoccupations environnementales (définition de clauses / critères environnementaux, dispositif de suivi)	
Objectifs visés/ Résultats attendus	Limiter l'impact carbone des achats – contribution principale aux émissions de GES de l'Observatoire -. Se préparer à l'évolution de la réglementation en 2026 (insertion de critères environnementaux)	
ODD		
<b>ORGANISATION OPERATIONNELLE</b>		
<b>Porteur de l'action</b>		<b>Partenaires externes</b>
<u>Référent</u> : DF/PAM <u>Autres unités à impliquer</u> : RETE, toutes les unités		<u>Partenaires techniques</u> : <u>Partenaires financiers</u> :
<b>MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION</b>		
<b>Etapes opérationnelles</b>		<b>Calendrier</b>
Intégrer dans le processus achat les étapes permettant de prendre en compte les enjeux environnementaux : <ul style="list-style-type: none"> <li>- En amont : réflexion sur la pertinence de l'achat</li> <li>- Définition du besoin : réflexion sur la pertinence de définition de clauses et/ou critères environnementaux (par ex, lors de l'émergence du besoin, alerter l'acheteur sur la nécessité de se poser la question, diriger vers le guide « achat public zéro déforestation »...)</li> <li>- Suivi : le cas échéant, définition du dispositif de suivi des clauses environnementales (suivi à effectuer par l'acheteur)</li> </ul>		2023-2024
Bilan sur l'application du processus défini : le cas échéant achats évités, synthèse des achats avec clauses / critères environnementaux, suivi mis en place et potentiels retours vers les entreprises		2024 et annuellement
<b>DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS</b>		
<b>Détail</b>	<b>Coût Prévisionnel</b>	<b>Source de financement</b> <i>(Subventions, ...)</i>
<b>SUIVI – EVALUATION</b>		
<b>Indicateurs de suivi</b>	1. <i>Avancement de la définition du processus</i> 2. <i>Information auprès de l'ensemble des unités</i>	
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	1. <i>Processus complet décrit</i> 2. <i>Bilan annuel</i>	

C.4.1	Réaliser / compléter / mettre à jour les inventaires biodiversité des 3 sites	
Objectifs visés/ Résultats attendus	Mieux connaître la biodiversité présente sur les 3 sites pour la mettre en valeur et mettre en place une gestion appropriée des espaces verts.	
<a href="#">ODD</a>		
<b>ORGANISATION OPERATIONNELLE</b>		
<b>Porteur de l'action</b>		<b>Partenaires externes</b>
<b>Référent :</b> RETE <b>Autres unités à impliquer :</b> DIL		<b>Partenaires techniques :</b> Animateur Natura 2000 Sologne, UMS Patrinat ? <b>Partenaires financiers :</b> Région Ile de France ?
<b>MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION</b>		
<b>Etapes opérationnelles</b>		<b>Calendrier</b>
Meudon : Partenariat avec l'UMS PatriNat pour la mise à jour de l'inventaire ZNIEFF et préconisations		2022
Paris : réalisation de l'inventaire + préconisations par prestataire		2022
Nançay : mise à jour régulière de l'inventaire (zone Natura 2000)		A partir de 2022
Prise en compte dans les pratiques de gestion des espaces verts : voir action C.4.2		
Mise en valeur : voir action A.3.4		
<b>DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS</b>		
<b>Détail</b>	<b>Coût Prévisionnel</b>	<b>Source de financement</b> <i>(Subventions, ...)</i>
Inventaire Meudon	Coût de l'instant convivial	
Inventaire Paris	~15-20k€	Région Ile de France ?
<b>SUIVI – EVALUATION</b>		
<b>Indicateurs de suivi</b>	<i>Avancement des inventaires</i>	
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<i>Rapports d'inventaires avec préconisations de gestion / aménagement</i>	

C.4.2	Elaborer un plan de gestion différenciée des espaces verts avec mise en place de pratiques de gestion favorables / ne nuisant pas aux espèces protégées	
Objectifs visés/ Résultats attendus	Adopter pour la gestion des espaces verts des pratiques « vertueuses » favorables au maintien ou au développement de la biodiversité	
<a href="#">ODD</a>		
<b>ORGANISATION OPERATIONNELLE</b>		
<b>Porteur de l'action</b>		<b>Partenaires externes</b>
<u>Référent</u> : DIL <u>Autres unités à impliquer</u> : RETE		<u>Partenaires techniques</u> : <u>Partenaires financiers</u> :
<b>MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION</b>		
<b>Etapes opérationnelles</b>		<b>Calendrier</b>
Recueil du besoin : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Auprès des usagers</li> <li>- Après inventaires de la biodiversité (cf. action C.4.1 prévue en 2022)</li> </ul>		2023
Elaboration du plan de gestion avec cartographie précise et description des pratiques de gestions / aménagements à mettre en œuvre		2023
<b>DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS</b>		
<b>Détail</b>	<b>Coût Prévisionnel</b>	<b>Source de financement</b> <i>(Subventions, ...)</i>
<b>SUIVI – EVALUATION</b>		
<b>Indicateurs de suivi</b>	<i>Besoin recueilli et avancement dans l'élaboration du plan de gestion</i>	
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<i>Plan de gestion validé</i>	

C.4.3	Installer des récupérateurs d'eau pour l'arrosage	
Objectifs visés/ Résultats attendus	limiter la consommation d'eau potable pour l'entretien des espaces verts	
<a href="#">ODD</a>		
		
ORGANISATION OPERATIONNELLE		
Porteur de l'action		Partenaires externes
<u>Référent</u> : USN <u>Autres unités à impliquer</u> :		<u>Partenaires techniques</u> : <u>Partenaires financiers</u> :
MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION		
Etapes opérationnelles		Calendrier
Installation des récupérateurs à Nançay		2024
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS		
Détail	Coût Prévisionnel	Source de financement <i>(Subventions, ...)</i>
Matériel	~1k€	
SUIVI – EVALUATION		
Indicateurs de suivi	<i>Installation réalisée</i>	
Indicateurs d'évaluation	<i>Dispositif en service</i>	

<b>D.1.1</b>		<b>Définir le rôle des labos dans la politique environnementale</b>	
<b>Objectifs visés/ Résultats attendus</b>	Impliquer les laboratoires dans une démarche commune ; communiquer sur leurs actions		
<a href="#">ODD</a>			
<b>ORGANISATION OPERATIONNELLE</b>			
<b>Porteur de l'action</b>		<b>Partenaires externes</b>	
<b>Référent :</b> Commission transition <b>Autres unités à impliquer :</b> GEPI, IMCCE, LERMA, LESIA, LUTH, SYRTE, UFE, USN		<b>Partenaires techniques :</b> <b>Partenaires financiers :</b>	
<b>MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION</b>			
<b>Etapes opérationnelles</b>		<b>Calendrier</b>	
Recueil auprès des labos des actions qu'ils sont prêts à porter.		2021-jan 2022	
Intégration de ces actions dans le plan d'action environnemental de l'Observatoire			
<b>DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS</b>			
<b>Détail</b>	<b>Coût Prévisionnel</b>	<b>Source de financement (Subventions, ...)</b>	
<b>SUIVI – EVALUATION</b>			
<b>Indicateurs de suivi</b>	<i>Nombre de labos rencontrés</i>		
	<b>2022-02</b> 6/8 (USN, LESIA, UFE, SYRTE, LUTH, LERMA) A venir en mars : GEPI, IMCCE		
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<i>Nombre de labos avec plan d'action intégré dans le plan d'action global</i>		
	<b>2022-02</b> 6/8 (USN, LESIA, UFE, SYRTE, LUTH, LERMA)		

<b>D.1.2</b>		<b>Réaliser le BEGES volontaire des unités</b>	
<b>Objectifs visés/ Résultats attendus</b>	Mieux connaître les impacts carbonés des unités pour mieux agir au niveau « local » Impliquer les laboratoires dans une démarche commune ; participer à la recherche au niveau national sur le sujet		
<b>ODD</b>	 13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	 17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS	
<b>ORGANISATION OPERATIONNELLE</b>			
<b>Porteur de l'action</b>		<b>Partenaires externes</b>	
<b>Référent :</b> LERMA, LESIA, LUTH, SYRTE, USN, UAR2201(RETE) <b>Autres unités à impliquer :</b>		<b>Partenaires techniques :</b> Labos1point5 <b>Partenaires financiers :</b>	
<b>MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION</b>			
<b>Etapes opérationnelles</b>		<b>Calendrier</b>	
Recueil des données, remontée via le logiciel GES1point5 Elaboration d'un plan d'action permettant la réduction des émissions de GES Partage au niveau du réseau des « référents GES1point5 »		2021 et annuellement	
SYRTE : réaliser a posteriori le BEGES 2019, requis dans le cadre du groupe Expérimentation de Labos1point5.		2022	
<b>DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS</b>			
<b>Détail</b>	<b>Coût Prévisionnel</b>	<b>Source de financement</b> <i>(Subventions, ...)</i>	
<b>SUIVI – EVALUATION</b>			
<b>Indicateurs de suivi</b>	<i>Avancement du BEGES</i>		
	UAR2201 : bilan 2020 à valider		
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<i>BEGES remonté annuellement dans GES1point5</i>		
	LESIA : bilans 2019 & 2020 OK LUTH : bilan 2020 OK SYRTE : bilan 2020 OK		

<b>D.1.3</b>	<b>Légitimer l'engagement des personnels dans l'action environnementale</b>	
<b>Objectifs visés/ Résultats attendus</b>	Lever certains freins dans l'action des personnels	
<a href="#">ODD</a>		
<b>ORGANISATION OPERATIONNELLE</b>		
<b>Porteur de l'action</b>		<b>Partenaires externes</b>
<b>Référent :</b> Commission transition <b>Autres unités à impliquer :</b> Personnels référents, groupe énergie climat...		<b>Partenaires techniques :</b> <b>Partenaires financiers :</b>
<b>MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION</b>		
<b>Etapes opérationnelles</b>		<b>Calendrier</b>
Proposer un moyen de légitimer l'action environnementale des personnels : identification des actions/missions concernées (ex : référents GES1point5), formalisation des moyens correspondant (ex : nombre d'heures affectées après estimation du temps effectif passé sur ces missions, formalisation d'objectifs lors des entretiens professionnels...) Validation par l'exécutif / le CA		2022
<b>DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS</b>		
<b>Détail</b>	<b>Coût Prévisionnel</b>	<b>Source de financement (Subventions, ...)</b>
<b>SUIVI – EVALUATION</b>		
<b>Indicateurs de suivi</b>	<i>CR de réunion sur le sujet</i>	
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<i>Propositions remontées à l'exécutif</i>	

D.1.4	Mettre en place un projet de collaboration avec des lycées agricoles pour la restauration des milieux patrimoniaux à Nançay	
Objectifs visés/ Résultats attendus	S'engager sur le territoire avec un projet commun Améliorer les conditions d'accueil de la biodiversité sur le site de Nançay	
ODD		
<b>ORGANISATION OPERATIONNELLE</b>		
<b>Porteur de l'action</b>		<b>Partenaires externes</b>
<b>Référent :</b> USN <b>Autres unités à impliquer :</b>		<b>Partenaires techniques :</b> Animateur Natura2000, lycées agricoles <b>Partenaires financiers :</b>
<b>MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION</b>		
<b>Etapes opérationnelles</b>		<b>Calendrier</b>
Projet(s) à définir : aménagement de l'étang,...		A partir de 2022
<b>DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS</b>		
<b>Détail</b>	<b>Coût Prévisionnel</b>	<b>Source de financement</b> <i>(Subventions, ...)</i>
<b>SUIVI – EVALUATION</b>		
Indicateurs de suivi	1. <i>Projet(s) défini(s)</i>	
	2. <i>(Autres indicateurs à définir en fonction du projet)</i>	
Indicateurs d'évaluation	<i>(Indicateurs à définir en fonction du projet)</i>	

D.2.1	Engager, suivre et évaluer les démarches environnementales réglementaires : - Plan de mobilité - BEGES - Démarche DD&RS (axe environnement)	
Objectifs visés/ Résultats attendus	Assurer la cohérence des différents plans d'action. Disposer des documents stratégiques permettant l'accès à certains financements.	
ODD		
<b>ORGANISATION OPERATIONNELLE</b>		
<b>Porteur de l'action</b>		<b>Partenaires externes</b>
<u>Référent</u> : RETE <u>Autres unités à impliquer</u> : Toutes les unités		<u>Partenaires techniques</u> : ADEME, CIRSES <u>Partenaires financiers</u> :
<b>MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION</b>		
<b>Etapes opérationnelles</b>		<b>Calendrier</b>
BEGES : Réalisation du bilan pour l'année de référence (données 2019) Elaboration du plan de transition Remontée sur la plateforme de l'ADEME Puis mise à jour selon fréquence réglementaire Suivi : cf. action D.2.2 Suivi et évaluation de la politique environnementale		2021, 2023 puis tous les 3 ans
Plan de mobilité : Réalisation du plan pour 2021, élaboration du plan d'action Remontée sur la plateforme de l'ADEME Suivi : cf. action D.2.2 Suivi et évaluation de la politique environnementale		2021 et annuellement
Démarche DD&RS / environnement : Auto évaluation, élaboration du plan d'action Remontée de l'auto-évaluation sur la plateforme du CIRSES Suivi : cf. action D.2.2 Suivi et évaluation de la politique environnementale		2021 et annuellement
<b>DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS</b>		
<b>Détail</b>	<b>Coût Prévisionnel</b>	<b>Source de financement</b> <i>(Subventions, ...)</i>
<b>SUIVI – EVALUATION</b>		

Indicateurs de suivi	<i>Avancement de chacune des démarches</i>
Indicateurs d'évaluation	<i>1. Remontée des données sur les plateformes dédiées</i> <i>2. Suivi : cf. action D.2.2 Suivi et évaluation de la politique environnementale</i>

D.2.2		Suivre et évaluer la politique environnementale de l'Observatoire		
Objectifs visés/ Résultats attendus	S'assurer du bon avancement des actions et de l'atteinte des objectifs. Réorienter le cas échéant les moyens pour atteindre ces objectifs (nouvelles actions, nouvelles méthodes...) Intégrer au fur et à mesure les nouvelles obligations réglementaires			
	ODD	 3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	 6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT	 7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE
		 11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES	 12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES	 13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
	 15 VIE TERRESTRE	 17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS		
ORGANISATION OPERATIONNELLE				
Porteur de l'action			Partenaires externes	
<b>Référent :</b> RETE, Commission transition <b>Autres unités à impliquer :</b> toutes les unités			<b>Partenaires techniques :</b> <b>Partenaires financiers :</b>	
MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION				
Etapes opérationnelles			Calendrier	
Suivi du plan d'action (indicateurs de suivi), à partir des informations remontées par les pilotes des actions Partage de ce suivi			2022 et annuellement A l'ordre du jour des réunions de la commission transition 2x/an	
Evaluation de l'action au regard des objectifs spécifiques (indicateurs d'évaluation) et des objectifs globaux de la politique environnementale Le cas échéant, réorientation de l'action.			A mi-parcours (2024)	
Evaluation de l'action au regard des objectifs spécifiques (indicateurs d'évaluation) et des objectifs globaux de la politique environnementale Mise à jour du diagnostic, élaboration d'une stratégie pour répondre à de nouveaux objectifs			2026	
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS				
Détail	Coût Prévisionnel	Source de financement (Subventions, ...)		
SUIVI – EVALUATION				
Indicateurs de suivi	Nombre d'actions suivies			
Indicateurs d'évaluation	1. Intégralité des actions suivies			
	2. Réalisation de l'évaluation à mi-parcours / de l'évaluation à terme			

### Annexe 3 - Autres plans d'action

Plusieurs actions du plan d'action environnemental global permettent de contribuer à d'autres démarches. Elles sont identifiées en caractères normaux dans les tableaux suivants ; les actions non concernées dans le cadre de ces démarches figurent quant à elles en caractères réduits et grisés.

#### Plan de mobilité

A noter : dans le cadre de la démarche de la définition de la politique environnementale de l'établissement, la thématique mobilité a été traitée en gardant à l'esprit que l'ensemble état des lieux / diagnostic mobilité et actions correspondantes constitueraient le Plan de mobilité de l'Observatoire de Paris.

Le tableau suivant synthétise les actions concernées au sein du plan d'action global, mais est repris sous une autre forme dans le document constitutif du plan de mobilité.

Axes stratégiques	Axes opérationnels	Actions
A. Améliorer et diffuser la connaissance sur les enjeux et impacts environnementaux	A.1. Observer les pratiques pour mieux connaître les impacts	A.1.1 Mettre en place un dispositif de suivi régulier et « fin » de la consommation des fluides à Paris et Meudon et poursuivre la pose de compteurs énergétiques par bâtiment et usage à Nançay
		A.1.2 Mettre en place un dispositif de suivi des déchets produits et réaliser un inventaire des déchets
		A.1.3 Réaliser un inventaire du matériel informatique, avec usages prévus
		A.1.4 Estimer l'impact des activités numériques de l'Observatoire
	A.2. Partager les données et informations	A.2.1 Déployer au niveau des unités un outil de gestion des missions permettant la sensibilisation des personnels
		A.2.2 Intégrer aux devis et bons de commande l'affichage d'un coût carbone
		A.2.3 Afficher les informations environnementales liées à la restauration collective
		A.2.4 Définir et mettre en œuvre une stratégie de communication – externe et interne – sur les sujets environnementaux
	A.3. Diffuser les savoirs et former	A.3.1 Former / sensibiliser les personnels et usager aux enjeux environnementaux (Fresque du climat, sobriété numérique...)
		A.3.2 Former les personnels concernés à l'achat public durable
		A.3.3 Former les personnels et usagers aux écogestes (par ex. sous la forme d'un challenge inter équipes / inter universités / inter âges)
		A.3.4 Installer des panneaux pédagogiques sur la biodiversité et les pratiques de gestion
	B. Viser la sobriété dans toutes les activités	B.1. Identifier les besoins essentiels, et s'y limiter
B.1.2 Etablir une convention de télétravail spécifique à l'établissement		
B.2. Limiter les gaspillages		B.2.1 Identifier les besoins en termes de navettes internes intersites
		B.2.2 Améliorer le réemploi / la réutilisation du matériel utilisé à l'Observatoire
		B.2.3 Organiser des campagnes courtes de collecte des déchets spécifiques (DEEE, encombrants, papier...)
		B.2.4 Créer une mini-déchetterie sur les sites de Meudon et Paris
		B.2.5 Lutter contre le gaspillage alimentaire

	B.3. Optimiser les surfaces	B.3.1 Engager une réflexion sur l'optimisation de l'occupation des locaux (flex office...) prenant en compte le temps de présence des personnels (télétravailleurs, visiteurs...)
C. Choisir les solutions les moins impactantes	C.1. Rénover énergétiquement les bâtiments	C.1.1 Réaliser la rénovation énergétique des bâtiments A, 16 et 18
	C.2. Favoriser les modes de déplacement doux	C.2.1 Définir les objectifs de limitation de l'utilisation de l'avion et les moyens d'atteindre ces objectifs
		C.2.2 Installer des stationnements vélo sur les sites de Paris et Meudon
		C.2.3 Organiser régulièrement des ateliers réparation vélo sur les sites de Paris et Meudon
		C.2.4 Mettre en place une activité d'auto-réparation vélo
		C.2.7 Mettre à disposition des personnels une mini-flotte de vélos (Meudon)
		C.2.5 Suivre le déploiement du forfait mobilité durable
	C.3. Acheter plus "responsable"	C.3.1 Restauration collective : proposer aux rationnaires une offre "durable" et suivre les exigences environnementales de ce marché
		C.3.2 Intégrer dans le processus achat la prise en compte des préoccupations environnementales (définition de clauses / critères environnementaux, dispositif de suivi)
		C.4.1 Réaliser / compléter / mettre à jour les inventaires biodiversité des 3 sites
C.4. Gérer les espaces verts de manière différenciée et respectueuse de l'environnement	C.4.2 Elaborer un plan de gestion différenciée des espaces verts avec mise en place de pratiques de gestion favorables / ne nuisant pas aux espèces protégées	
	C.4.3 Installer des récupérateurs d'eau pour l'arrosage	
	C.4.4 Mettre en place un projet de collaboration avec des lycées agricoles pour la restauration des milieux patrimoniaux à Nançay	
D. Piloter la politique environnementale	D.1. Impliquer tous les acteurs	D.1.1 Définir le rôle des labos dans la politique environnementale
		D.1.2 Réaliser le BEGES volontaire des unités
		D.1.3 Légitimer l'engagement des personnels dans l'action environnementale
		D.1.4 Mettre en place un projet de collaboration avec des lycées agricoles pour la restauration des milieux patrimoniaux à Nançay
	D.2. Planifier et suivre les actions de façon cohérente	D.2.1 Engager, suivre et évaluer les démarches environnementales réglementaires : Plan de mobilité, BEGES, Démarche DD&RS (axe environnement)
		D.2.2 Suivre et évaluer la politique environnementale de l'Observatoire

## Plan de transition (BEGES)

Le plan de transition du Bilan des Emissions de Gaz à Effet de Serre, présente les actions et les moyens qu'il est envisagé de mettre en œuvre au cours des années courant jusqu'à l'établissement du prochain bilan. Il indique le volume global des réductions d'émissions de gaz à effet de serre attendu pour les émissions directes d'une part et pour les émissions indirectes d'autre part.

Le tableau ci-dessous indique uniquement les actions répondant à un objectif de réduction des émissions de GES, bien que la période concernée par le plan d'action global (2021-2025) aille au-delà de la période visée par le plan de transition (2021-2023).

Axes stratégiques	Axes opérationnels	Actions
A. Améliorer et diffuser la connaissance sur les enjeux et impacts environnementaux	A.1. Observer les pratiques pour mieux connaître les impacts	A.1.1 Mettre en place un dispositif de suivi régulier et « fin » de la consommation des fluides à Paris et Meudon et poursuivre la pose de compteurs énergétiques par bâtiment et usage à Nançay
		A.1.2 Mettre en place un dispositif de suivi des déchets produits et réaliser un inventaire des déchets
		A.1.3 Réaliser un inventaire du matériel informatique, avec usages prévus
		A.1.4 Estimer l'impact des activités numériques de l'Observatoire
	A.2. Partager les données et informations	A.2.1 Déployer au niveau des unités un outil de gestion des missions permettant la sensibilisation des personnels
		A.2.2 Intégrer aux devis et bons de commande l'affichage d'un coût carbone
		A.2.3 Afficher les informations environnementales liées à la restauration collective
		A.2.4 Définir et mettre en œuvre une stratégie de communication – externe et interne – sur les sujets environnementaux
	A.3. Diffuser les savoirs et former	A.3.1 Former / sensibiliser les personnels et usager aux enjeux environnementaux (Fresque du climat, sobriété numérique...)
		A.3.2 Former les personnels concernés à l'achat public durable
		A.3.3 Former les personnels et usagers aux écogestes (par ex. sous la forme d'un challenge inter équipes / inter universités / inter âges)
		A.3.4 Installer des panneaux pédagogiques sur la biodiversité et les pratiques de gestion
	B. Viser la sobriété dans toutes les activités	B.1. Identifier les besoins essentiels, et s'y limiter
B.1.2 Etablir une convention de télétravail spécifique à l'établissement		
B.2. Limiter les gaspillages		B.2.1 Identifier les besoins en termes de navettes internes intersites
		B.2.2 Améliorer le réemploi / la réutilisation du matériel utilisé à l'Observatoire

		B.2.3 Organiser des campagnes courtes de collecte des déchets spécifiques (DEEE, encombrants, papier...)
		B.2.4 Créer une mini-déchetterie sur les sites de Meudon et Paris
		B.2.5 Lutter contre le gaspillage alimentaire
	B.3. Optimiser les surfaces	B.3.1 Engager une réflexion sur l'optimisation de l'occupation des locaux (flex office...) prenant en compte le temps de présence des personnels (télétravailleurs, visiteurs...)
C. Choisir les solutions les moins impactantes	C.1. Rénover énergétiquement les bâtiments	C.1.1 Réaliser la rénovation énergétique des bâtiments A, 16 et 18
	C.2. Favoriser les modes de déplacement doux	C.2.1 Définir les objectifs de limitation de l'utilisation de l'avion et les moyens d'atteindre ces objectifs
		C.2.2 Installer des stationnements vélo sur les sites de Paris et Meudon
		C.2.3 Organiser régulièrement des ateliers réparation vélo sur les sites de Paris et Meudon
		C.2.4 Mettre en place une activité d'auto-réparation vélo
		C.2.7 Mettre à disposition des personnels une mini-flotte de vélos (Meudon)
		C.2.5 Suivre le déploiement du forfait mobilité durable
	C.3. Acheter plus "responsable"	C.2.6 Poursuivre la conversion du parc de véhicules
		C.3.1 Restauration collective : proposer aux rationnaires une offre "durable" et suivre les exigences environnementales de ce marché
		C.3.2 Intégrer dans le processus achat la prise en compte des préoccupations environnementales (définition de clauses / critères environnementaux, dispositif de suivi)
	C.4. Gérer les espaces verts de manière différenciée et respectueuse de l'environnement	C.4.1 Réaliser / compléter / mettre à jour les inventaires biodiversité des 3 sites
		C.4.2 Elaborer un plan de gestion différenciée des espaces verts avec mise en place de pratiques de gestion favorables / ne nuisant pas aux espèces protégées
C.4.3 Installer des récupérateurs d'eau pour l'arrosage		
D. Piloter la politique environnementale	D.1. Impliquer tous les acteurs	D.1.1 Définir le rôle des labos dans la politique environnementale
		D.1.2 Réaliser le BEGES volontaire des unités
		D.1.3 Légitimer l'engagement des personnels dans l'action environnementale
		D.1.4 Mettre en place un projet de collaboration avec des lycées agricoles pour la restauration des milieux patrimoniaux à Nançay
	D.2. Planifier et suivre les actions de façon cohérente	D.2.1 Engager, suivre et évaluer les démarches environnementales réglementaires : Plan de mobilité, BEGES, Démarche DD&RS (axe environnement)
	D.2.2 Suivre et évaluer la politique environnementale de l'Observatoire	

## Démarche DD&RS / axe environnement

De la même manière, le tableau suivant identifie les actions permettant une amélioration de l'autoévaluation DD&RS (axe environnement), sans considération des priorités à court terme (2021-2022) qui seront choisies dans le cadre de cette démarche.

Axes stratégiques	Axes opérationnels	Actions
A. Améliorer et diffuser la connaissance sur les enjeux et impacts environnementaux	A.1. Observer les pratiques pour mieux connaître les impacts	A.1.1 Mettre en place un dispositif de suivi régulier et « fin » de la consommation des fluides à Paris et Meudon et poursuivre la pose de compteurs énergétiques par bâtiment et usage à Nançay
		A.1.2 Mettre en place un dispositif de suivi des déchets produits et réaliser un inventaire des déchets
		A.1.3 Réaliser un inventaire du matériel informatique, avec usages prévus
		A.1.4 Estimer l'impact des activités numériques de l'Observatoire
	A.2. Partager les données et informations	A.2.1 Déployer au niveau des unités un outil de gestion des missions permettant la sensibilisation des personnels
		A.2.2 Intégrer aux devis et bons de commande l'affichage d'un coût carbone
		A.2.3 Afficher les informations environnementales liées à la restauration collective
		A.2.4 Définir et mettre en œuvre une stratégie de communication – externe et interne – sur les sujets environnementaux
	A.3. Diffuser les savoirs et former	A.3.1 Former / sensibiliser les personnels et usager aux enjeux environnementaux (Fresque du climat, sobriété numérique...)
		A.3.2 Former les personnels concernés à l'achat public durable
		A.3.3 Former les personnels et usagers aux écogestes (par ex. sous la forme d'un challenge inter équipes / inter universités / inter âges)
		A.3.4 Installer des panneaux pédagogiques sur la biodiversité et les pratiques de gestion
B. Viser la sobriété dans toutes les activités	B.1. Identifier les besoins essentiels, et s'y limiter	B.1.1 Identifier par type de « profil » les déplacements essentiels à l'activité
		B.1.2 Etablir une convention de télétravail spécifique à l'établissement
	B.2. Limiter les gaspillages	B.2.1 Identifier les besoins en termes de navettes internes intersites
		B.2.2 Améliorer le réemploi / la réutilisation du matériel utilisé à l'Observatoire
		B.2.3 Organiser des campagnes courtes de collecte des déchets spécifiques (DEEE, encombrants, papier...)
		B.2.4 Créer une mini-déchetterie sur les sites de Meudon et Paris
		B.2.5 Lutter contre le gaspillage alimentaire

	B.3. Optimiser les surfaces	B.3.1 Engager une réflexion sur l'optimisation de l'occupation des locaux (flex office...) prenant en compte le temps de présence des personnels (télétravailleurs, visiteurs...)
C. Choisir les solutions les moins impactantes	C.1. Rénover énergétiquement les bâtiments	C.1.1 Réaliser la rénovation énergétique des bâtiments A, 16 et 18
	C.2. Favoriser les modes de déplacement doux	C.2.1 Définir les objectifs de limitation de l'utilisation de l'avion et les moyens d'atteindre ces objectifs
		C.2.2 Installer des stationnements vélo sur les sites de Paris et Meudon
		C.2.3 Organiser régulièrement des ateliers réparation vélo sur les sites de Paris et Meudon
		C.2.4 Mettre en place une activité d'auto-réparation vélo
		C.2.7 Mettre à disposition des personnels une mini-flotte de vélos (Meudon)
		C.2.5 Suivre le déploiement du forfait mobilité durable
	C.2.6 Poursuivre la conversion du parc de véhicules	
	C.3. Acheter plus "responsable"	C.3.1 Restauration collective : proposer aux rationnaires une offre "durable" et suivre les exigences environnementales de ce marché
		C.3.2 Intégrer dans le processus achat la prise en compte des préoccupations environnementales (définition de clauses / critères environnementaux, dispositif de suivi)
C.4. Gérer les espaces verts de manière différenciée et respectueuse de l'environnement	C.4.1 Réaliser / compléter / mettre à jour les inventaires biodiversité des 3 sites	
	C.4.2 Elaborer un plan de gestion différenciée des espaces verts avec mise en place de pratiques de gestion favorables / ne nuisant pas aux espèces protégées	
	C.4.3 Installer des récupérateurs d'eau pour l'arrosage	
D. Piloter la politique environnementale	D.1. Impliquer tous les acteurs	D.1.1 Définir le rôle des labos dans la politique environnementale
		D.1.2 Réaliser le BEGES volontaire des unités
		D.1.3 Légitimer l'engagement des personnels dans l'action environnementale
	D.1.4 Mettre en place un projet de collaboration avec des lycées agricoles pour la restauration des milieux patrimoniaux à Nançay	
	D.2. Planifier et suivre les actions de façon cohérente	D.2.1 Engager, suivre et évaluer les démarches environnementales réglementaires : - Plan de mobilité - BEGES - Démarche DD&RS (axe environnement)
D.2.2 Suivre et évaluer la politique environnementale de l'Observatoire		

